L'unité

N° 32 - 2 F 50 Hebdomadaire socialiste 29 septembre 1972

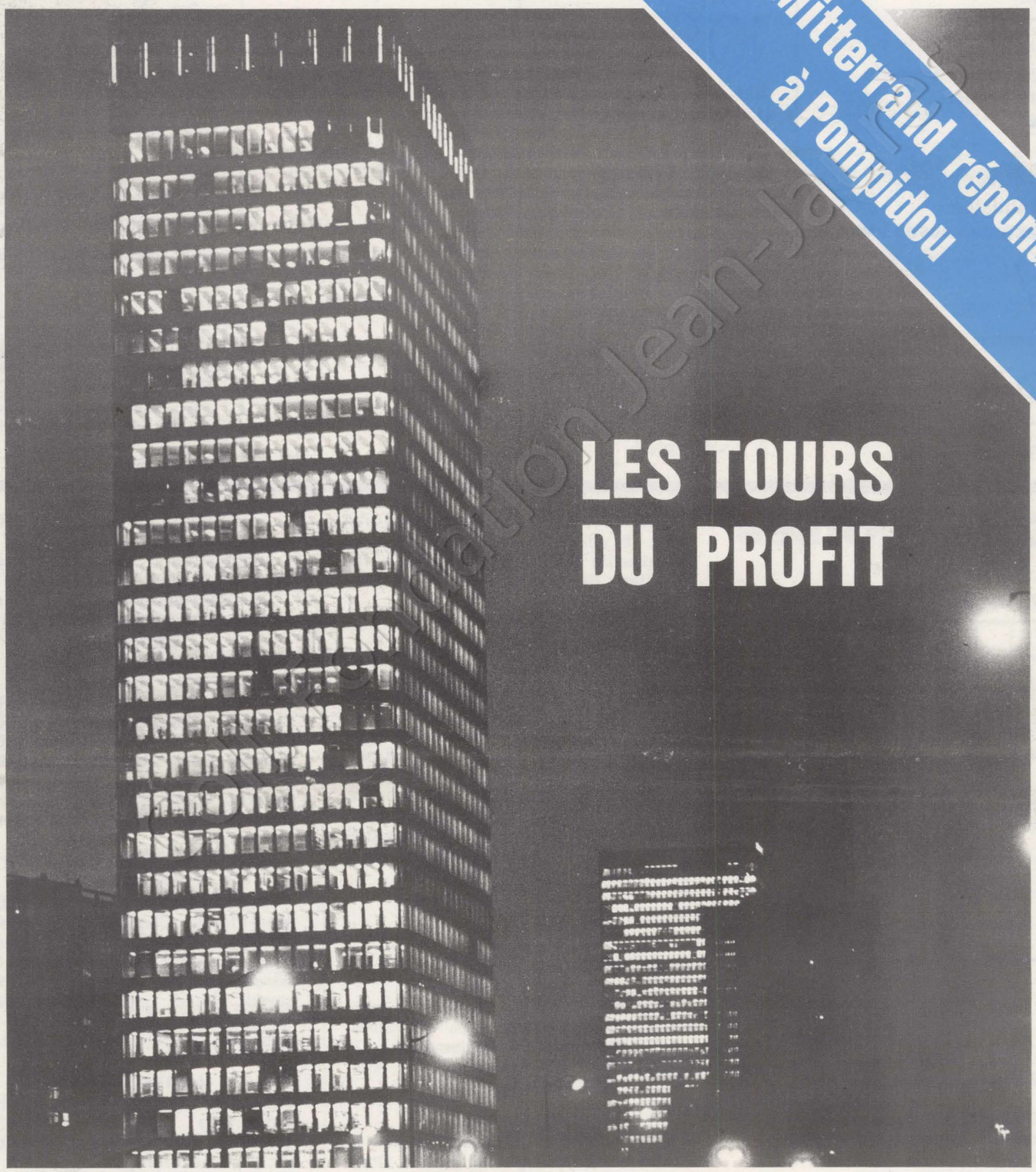

Mitterrand répond à Pompidou

LES TOURS DU PROFIT

Sommaire

3
Sondages : Ce que pensent les Français...

4
U.d.r. : L'enlisement
Quiz vous savez

5
Pompidou n'oublie pas Franco

6
Scandales : Les araignées de Lyon

7
Penalty à Marseille

8
Opinion : La maladie infantile du P.s.u.

9
Fonction publique : D'autres batailles en vue
Debré et l'île au Trésor

10
Est : La Pologne d'Edward Gierek
Liberté pour Léopold Trepper

12
Europe : Le grain de sable norvégien

13
A contre-pied

14
Rentrée scolaire : Le Sgen : « Que faire de l'école »

15
Chanson : Debout dans la tempête
Quand Juliette embellit

16
Cinéma : La censure en douce
Télévision : Au risque de vous plaire
Lettres : « Août 14 » : L'art d'attiser les cendres

18
Le livre de la semaine : L'échec du pompier Chaban

19
Document : La Défense : la perspective du profit

23
Courrier : Il n'y a pas de quoi rire

24
Ma part de vérité : Un système de valeurs, par François Mitterrand

DESSINS ET PHOTOS
Jean-Pierre Coureuil (page 6) Gamma (pages 1, 10) Guena (page 9) Keystone (pages 11, 15, 21) Pierre Roche (pages 10, 11) Sabadel (pages 3, 19) Jules Sullivan (page 21) Teich (page 13) Vasco (pages 4, 5, 7, 17).

Mots croisés

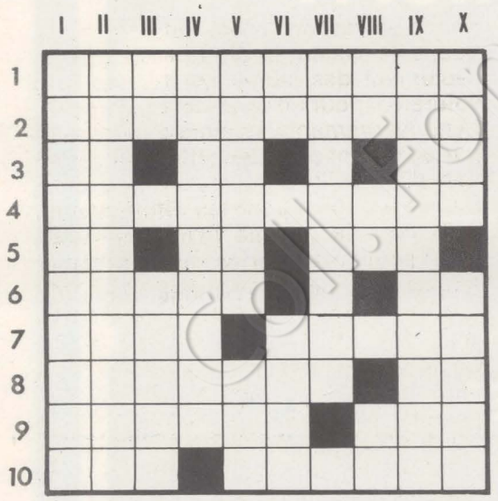

PROBLEME N° 32

HORIZONTALEMENT :

1. Chargée du maintien de l'ordre. - 2. Rendues moins dures. - 3. Aperçu. Se parcourt en Chine. Accueilli. - 4. Conformes à l'habitude. - 5. En rampant. Fin d'année. Boisson. - 6. Auraient du mal à le prendre de haut. Sert à un jeu. - 7. Ville universitaire britannique. Désenfumer. - 8. Récipient de vidange. Le premier. - 9. Voir tout ça avec une « réserve inépuisable de mépris ». Eculé. - 10. Direction. Séduite.

VERTICALEMENT :

1. Avec elle, c'est du propre. - 2. Remplacement opéré en général sans l'agrément du titulaire du poste. - 3. Sigle inconnu d'un certain Pompidou. En Asie Mineure. - 4. Ne cachent pas qu'elles sont dans le vent. - 5. Sur la paille. Capsule. - 6. Sont en slip. Ça chauffe. - 7. Plutôt proche de l'horizon. - 8. Dictateur de théâtre. Participe gai. Note. - 9. Simple intermédiaire. - 10. Dieu gaulois. Dans la Mayenne.

SOLUTION PROBLEME N° 31

HORIZONTALEMENT : 1. Rond de cuir. - 2. Enormités. - 3. Mina. Roi. - 4. Praires. - 5. Li. Nanisme. - 6. Aquamanile. - 7. Cu. IAC. GF. - 8. Aéré. Hun. - 9. Ana. Sema. - 10. Tritureras.

VERTICALEMENT : 1. Remplaçant. - 2. Onirique. - 3. Nona (Anon). Rai. - 4. Drainaient. - 5. D.M. (Deutsch Mark). Rama. Au. - 6. Eisenach. - 7. CT. Sin (Sin-Kiang). Usé. - 8. UER. Signer. - 9. Iso. MLF. Ma. - 10. Isée. Las.

Rédaction : 5 rue Viollet-le-Duc (Paris 9e) Tél. : 878.44.34
Administration : 41 bd de Magenta (Paris 10e) Tél. : 208.23.50
Directeur général : Pierre Mauroy
Directeur de la rédaction : Claude Estier

REDACTION
Serge Richard (rédacteur en chef) Claude Fuzier, Guy Perrimond, Nicolas Brimo, Michèle Backmann, Robert Butheau, Raymond Cazes, Gisèle Charzat, Henri-P. Marc, Daniel Mitrani, Jean Montagnard, Gilberte Muller, Christiane Peyre, Maurice Séveno, Pierre Thibault, Claude Vintoux, Antoine Violet ; André Perlstein (photos).

SEC. DE REDACTION-MAQUETTES
Nicole Chaillot

AVEC LA COLLABORATION DE
Jean-Pierre Chevènement, Georges Conchon, Yves Durrieu, Roger Fajardie, Georges Fillioud, Claude Gault, Gérard Jaquet, Pierre Joxe, Pierre Lavau, Emile Loo, François Mitterrand, Robert Pontillon, Henri-François Rey, Georges Sarre, Dominique Taddeï.

ADMINISTRATION
Conseiller technique : François de Grossouvre
Relations extérieures et Publicité : Michèle Pancaldi
Directeur de publication : Michel Lecornet.
Société éditrice : Les Nouvelles Editions de l'An 2 000.

Collection Jean Jaurès

Ce que pensent les Français...

La guerre que se livrent les « grands » hebdomadaires à coup d'affiches sur les murs, de pages dans les quotidiens et de messages publicitaires à la radio, a eu pour conséquence de faire jaillir cette semaine une série de sondages d'opinion.

Avec les réserves d'usage que suscite ce type de consultations, il y a des indications intéressantes à en tirer sur ce que pensent les Français, qu'il s'agisse de leur sentiment sur les nationalisations, de leur opinion au sujet des scandales ou du comportement des jeunes de 18 à 21 ans à l'égard de la politique (1).

L'un des traits communs de ces trois sondages est qu'ils bouleversent quelques idées reçues dans lesquelles la droite puise volontiers ses thèmes de propagande.

Sur les nationalisations, d'abord. Les résultats de l'enquête sont d'autant plus remarquables qu'elle a été effectuée pour le compte d'un hebdomadaire plutôt enclin à défendre les thèses patronales et qui venait de consacrer plusieurs articles à tenter de démontrer que le programme économique de la gauche risquait de conduire la France à la catastrophe.

Or, il apparaît que l'image des entreprises nationalisées est plutôt bonne dans l'opinion publique française : 42 % contre 26 % les estiment plus conformes à l'intérêt général que les entreprises privées ; 51 % considèrent que les prix de leurs produits et services ne sont pas plus élevés que dans le privé ; quant aux nationalisations indiquées comme prioritaires, elles sont très exactement celles qui figurent dans le programme commun avec, en plus, la construction automobile. « Contrairement à ce qu'on aurait pu croire, écrit plaisamment le rédacteur des « Informations », l'idée de nationalisation ne paraît pas effrayer l'opinion française ».

Nous ajouterons simplement que les dirigeants du grand patronat le savent bien. N'est-ce pas le président-directeur général de la C.g.e., Ambroise Roux, qui a dissuadé ses amis du C.n.p.f. d'entreprendre une campagne publique contre les nationalisations, laissant ce soin au « Figaro » ou à Jean-Jacques Servan-Schreiber ? Ces derniers ne semblent pas disposer d'une grande force de conviction, puisqu'en définitive 16 % seulement des personnes interrogées affirment qu'elles voteront contre la gauche à cause du programme de nationalisations.



A côté de ces chiffres, il est intéressant de voir qu'au total 53 % des personnes interrogées pour le second sondage — réalisé seulement à Paris et dans la région parisienne — estiment que c'est bien l'U.d.r. ou le régime de la Ve République qui sont compromis dans les scandales actuels. Et, dans ce total, on trouve un tiers de l'électorat de la majorité ! Chiffres confirmés par le fait que 57 % considèrent qu'il y a vraiment matière à scandale, contre 32 % pour qui il s'agit avant tout d'attaques politiques contre l'U.d.r. Là encore, les arguments des porte-parole de la majorité paraissent avoir été peu convaincants. Les deux choses sont d'ailleurs liées : l'U.d.r. réussit d'autant moins à faire peur que sa propre image se détériore progressivement aux yeux des Français. Il faudra, pour la redresser, autre chose que l'invitation à la délation de fonctionnaires à laquelle Jean Charbonnel vient d'inviter les militants du parti majoritaire, et qui a immédiatement provoqué une légitime levée de boucliers de l'ensemble des organisations de la Fonction publique *(voir en page 9 l'initiative que vient de prendre le Parti socialiste).*

Devenue mauvaise aux yeux des adultes, l'image des partis au pouvoir l'est encore davantage chez les jeunes. C'est ce que nous apprend le troisième sondage : il en ressort, entre autres choses, que, s'ils avaient le droit de vote, 19 % seulement des jeunes de 18 à 20 ans voteraient pour un candidat de la majorité gouvernementale ; alors que 39 % se partageraient entre les différents candidats d'opposition (20 % pour la gauche P.c. - P.s., 10 % pour les réformateurs, 9 % pour la gauche révolutionnaire).

On soulignera, certes, que ces mêmes jeunes font bien davantage confiance aux syndicats qu'aux partis politiques, mais les principales préoccupations qu'ils expriment sont, dans l'ordre, le salaire minimal à 1 000 francs (33 %), l'emploi (30 %), la hausse des prix (15 %), préoccupations qu'ils retrouveront certainement davantage dans le programme de la gauche que dans les promesses du gouvernement.

En fait de promesses, l'actuel Premier ministre en avait fait une avant de s'installer à l'Hôtel Matignon : celle d'agir en faveur de l'abaissement du droit de vote à 18 ans. Or 57 % des jeunes interrogés sont favorables à cette réforme, Messmer n'en parle plus. Il est vrai qu'il a d'autres chats à fouetter...

CLAUDE ESTIER

(1) Les trois sondages ont été effectués par l'Ifop, respectivement pour « les Informations », notre nouveau confrère « le Point » et « le Nouvel Observateur ».

© Association Jean-Jaurès

L'enlisement

Alain Peyrefitte était au Chili et Gabriel Aranda semait la panique dans le Tout-Paris gaulliste. Pour s'arracher à l'ornière des scandales, la majorité comptait sur Georges Pompidou. En pénétrant l'autre jeudi dans la salle des fêtes de l'Elysée, le président de la République espérait lui aussi redresser la barre, reprendre en main le moral des troupes de la majorité et frapper un grand coup dans l'opinion.

Il est douteux que ces trois objectifs aient été atteints. Quand Pompidou n'a pas de référendum-surprise à annoncer, ses effets ne sont guère efficaces. Là où une phrase du Général, pleine de mépris hautain, aurait suffi pour écrabouiller Gabriel Aranda, il faut à Pompidou une besogneuse dissertation de dix minutes et une anecdote fielleuse et peu convaincante sur l'état mental de l'ancien conseiller technique d'Albin Chalandon.

La cote de Debré

Décidément, Pompidou n'a pas le style gaullien. Un familier de l'Elysée affirme : « Pompidou traverse actuellement une véritable crise morale et psychologique. Bloqué entre l'ombre embarrassante du Général et la volonté d'être un bon gestionnaire de droit, Pompidou est mal à l'aise. Dérouté, il ne sait comment faire face. » Assailli par la litanie quotidienne des scandales, préoccupé plus qu'il ne l'affirme par le programme commun, Pompidou choisit de monter en première ligne, de se battre à visage découvert. Mais sans grand succès. A un moment, justement, où cette crise passionnelle que certains diagnostiquent rencontre le désordre de la majorité.

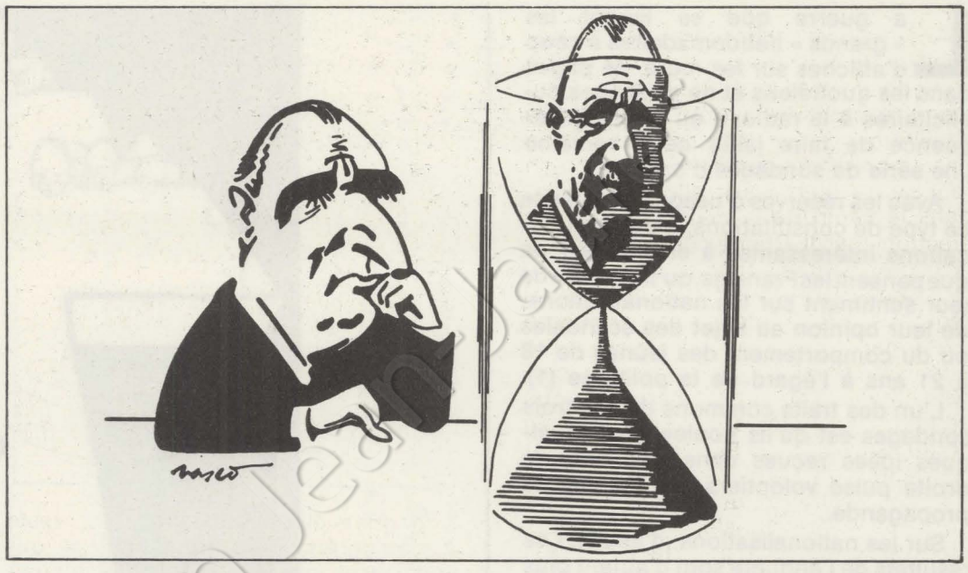

A la réunion du comité de liaison de la majorité prévue à l'Hôtel Matignon jeudi prochain, des propos aigres-doux seront sans doute échangés. Car, aujourd'hui, les gaullistes se battent sur la défensive. En ordre dispersé, qui plus est. Chez eux, la discipline élyséenne ne règne plus. Le 5 septembre, parmi les 117 membres du comité central de l'U.d.r., 47 n'avaient pas voté pour Alain Peyrefitte, le candidat de l'Elysée, mais pour André Fanton, un dur du gaullisme et surtout un féal de Michel Debré. Aujourd'hui, ces dissidents d'un vote triomphent, ironisent sur le départ en Amérique du Sud de Peyrefitte dont la nomination répondait, selon l'Elysée, aux soucis d'avoir un secrétaire général qui prendrait intelligemment position à la moindre attaque contre l'U.d.r. Mais Peyrefitte préfère les voyages.

Le scandale est né chez les gaullistes, s'y est développé. Alors, chacun y soup-

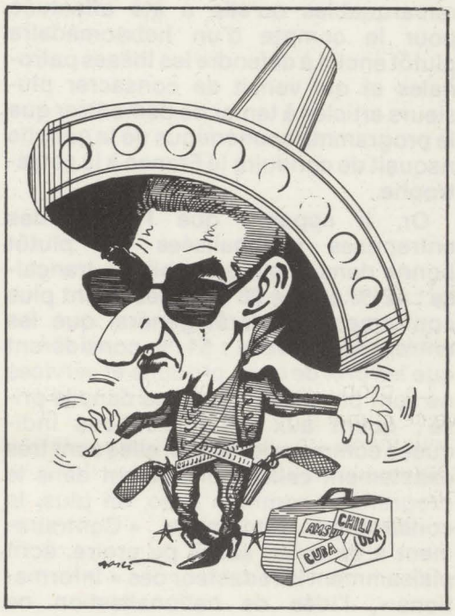

Quiz vous savez

1. De qui cette formule : « Il est remarquable que seule l'U.d.r. soit attaquée et même harcelée (bêtement, il faut le dire) » ?

2. L'auteur de : « La concertation généralisée ne peut conduire qu'à entamer l'autorité de l'Etat, déconsidérer l'Assemblée et, à la longue, briser la démocratie » ?

— Un ennemi d'enfance d'Edgar Faure

— Un dirigeant du C.n.p.f.

— Pierre Messmer.

3. Rendez à qui de droit cette philosophie de l'information : « Nous ne voudrions voir imprimer que des informations exactes et objectives sur les réalisations nationales positives. Nous ne désirons pas voir de commentaires et d'opinions paraître dans les journaux » :

— Le président Pompidou (France)

— Le président Marcos (Philippines).

4. Que veut dire Michel Poniatowski en écrivant à propos des scandales : « Il faut que le gouvernement aide la majorité dans cette tâche de surveillance. Il ne faudrait pas que la possibilité de découvrir la vérité soit annulée par les possibilités de l'intérêt » ?

5. Quel est le nom de l'accueillant hôtel lyonnais, tenu par Mme Maître, que protégeait une certaine police ?

(voir réponses en page 23).

çonne l'autre d'avoir fourni des photocopies, d'avoir permis la publication d'un dossier. Michel Poniatowski est, bien sûr, la cible favorite de ce genre d'insinuation. Qu'elle soit fondée ou non finalement, importe peu. Elles sont, en tout cas, révélatrices du climat qui règne dans le camp de la majorité. Dès son élection, mardi, Charles Pasqua, le nouveau président de l'amicale parlementaire Présence et action du gaullisme, qui regroupe 62 députés, s'est empressé d'affirmer qu'il souhaitait « que l'U.d.r. durcisse son action et affirme sa personnalité ». Tout en remarquant que certains, dans la majorité,ne jouaient pas le jeu. En clair, les Républicains indépendants.

Pasqua est aussi un ami du ministre de la Défense nationale, qui n'a jamais caché sa préférence pour la « fermeture ». Déçu par les propos de Pompidou, ne saisissant pas bien quelle politique pratiquent l'Elysée et Pierre Juillet, exaspéré par Poniatowski et traumatisé par les scandales, le député U.d.r. moyen aspire lui aussi à l'ordre et à la fermeté. A l'ombre de ce besoin, un homme monte, Michel Debré. Jamais sa cote n'a été aussi haute à l'U.d.r. et ses amis soucieux de s'y bien placer.

Demain, un plus important

Le problème des investitures aggrave ce climat et divise encore plus. Théoriquement, un candidat unique devait représenter la majorité. Après plus d'une dizaine de réunions au sommet, il y a encore 120 circonscriptions où le choix n'est pas arrêté, où Républicains-indépendants et U.d.r. se disputent le droit de défendre les couleurs de la Ve République. Qui plus est, les scandales aidant, l'U.d.r. doit épurer comme elle l'a promis ses listes de candidats déjà résignés. Et, comme de bien entendu, les Républicains indépendants, qui aiment tant jouer à la vertu, en profitent pour faire monter les enchères. Par exemple, à Romans.

Malgré ces difficultés, Pierre Messmer et l'Elysée tenaient essentiellement à l'unicité des candidatures. Mais ils voient aujourd'hui se dresser contre cette option Charles Pasqua, Michel Debré, Alexandre Sanguinetti et Michel de Grailly, favorables, eux, à la multiplicité des candidatures. Selon ces durs du gaullisme, l'U.d.r. y aurait tout

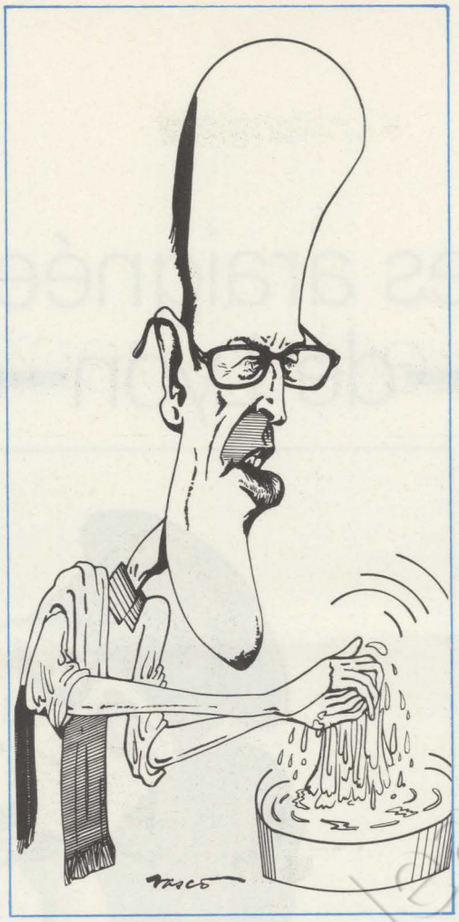

à gagner électoralement. Cela reste à démontrer, mais le débat est ouvert, et il est peu probable qu'une solution soit trouvée avant le 8 octobre prochain. Les propos de Valéry Giscard d'Estaing, la quantité d'épines qu'ils contiendront ce jour-là, en décideront finalement.

Pompidou n'a pas fourni aux responsables et aux députés U.d.r. une ligne de défense. Dans ce climat où à l'intérieur de la majorité, tous les coups bas sont permis, où la bataille des investitures se complique chaque jour un peu plus, où règne une véritable psychose des scandales, les gaullistes se battent comme ils peuvent. Et perdent parfois toute mesure. Jean Charbonnel, ministre du Développement industriel et scientifique, et secrétaire général-adjoint de l'U.d.r. allait, dimanche à Tarbes, jusqu'à recommander aux militants de son parti de « veiller à ce que les fonctionnaires ne mélangent pas l'administration et la politique. Vous devez, vous, militants gaullistes, signaler tous les manquements, les signaler à votre député de la majorité et, par son intermédiaire, au gouvernement. C'est là où le contrôle du peuple qui s'exerce par vous doit se manifester. » Curieux appel à la délation. Curieuse conception de la démocratie. Curieuse ignorance des droits du fonctionnaire. Cette déclaration est symptomatique. L'U.d.r. ne sait plus où elle en est. Car il suffit d'un nouveau scandale pour modifier une situation, susciter une réaction passionnelle.

Hier c'était le suppléant de Joseph Comiti, Henri Arnaud, qui se voyait mis en cause par les C.d.r. Demain, ce sera quelqu'un d'autre, et plus important. Et tout sera à recommencer.

NICOLAS BRIMO

Pompidou n'oublie pas Franco

« Quant à l'Espagne, eh bien, je suis partisan de l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun ». Cette petite phrase de Georges Pompidou n'a guère retenu l'attention de la presse française, pour une fois bien discrète. Il n'en a pas été de même à l'étranger et dans les capitales européennes.

La presse franquiste en a fait ses « unes ». Toute heureuse de ce certificat de bonne conduite décerné par le président d'une République. Mais il lui fallut vite déchanter. Dès samedi 23, le président du Parlement européen, Walter Pehrendt, fait parvenir le télégramme suivant au Premier ministre norvégien et au président du Conseil danois : « La Communauté européenne est une communauté démocratique. Aucun pays qui ne réalise pas pleinement les droits démocratiques ne peut en être membre. Un pays qui n'a pas la possibilité de déléguer, par exemple, des députés librement élus au Parlement européen ne correspond pas à cette condition fondamentale. »

Le premier ministre danois Otto Krag déclare après la conférence de presse de Pompidou : « Si besoin est, nous utiliserons notre droit de veto pour empêcher l'entrée de l'Espagne dans la C.e.e. » Approuvé en cela par le chef de l'opposition conservatrice. Dans une interview, en février dernier, Willy Brandt affirmait qu'il fallait d'abord que des règles démocratiques existent en Espagne.

Seul Londres paraît favorable aujourd'hui à une entrée de l'Espagne dans le Marché commun. Le mieux que pourra actuellement obtenir l'Espagne franquiste est une amélioration des liens privilégiés qui l'unissent à la C.e.e. N'en déplaise à Pompidou et à ses grands desseins européens.

N. B.

Les araignées de Lyon



« L'affaire de Lyon » n'est pas close. Les magistrats qui l'instruisent verront, au fil des jours, s'enfler leurs dossiers. Car les compromissions d'une certaine classe politique avec « le milieu » et avec l'affairisme ne datent pas des cinq dernières années. Edouard Charret n'a pas oublié l'époque où le R.p.f., puis les Républicains sociaux conduits par Jacques Soustelle, Roger Frey et Charles Béraudier, tissaient patiemment des liens avec la police, le milieu et quelques nouveaux venus dans le monde de l'industrie. Charret se souvient des réunions d'état-major politique tenues dans l'une des salles d'un bistrot de la rue Belle-Cordière où le milieu rendait « sa justice ». Les naïfs confondaient alors la « bande » à Soustelle et la « bande » des truands corses. Les uns et les autres sont depuis, à Lyon, arrivés au pouvoir et ont tissé sur l'agglomération une toile d'araignée dont les juges Hanoteau ou Martin ne tiennent que l'un des fils.

Au fur et à mesure que l'enquête s'étoffera, les électeurs qui, depuis vingt ans, confient leur voix au R.p.f., aux Républicains sociaux, à l'U.n.r. et enfin à l'U.d.r. verront apparaître quelques têtes de chapitres qui ressortent davantage de la rubrique « faits divers » que de la chronique politique.

Successivement, ils entendront parler de la guerre des fabricants d'appareils à sous qui, pendant dix ans, s'est traduite par le plastiquage de 16 boîtes de nuit ou cabarets ; de la transformation par le milieu des pensions de famille en maisons de rendez-vous — sept depuis le début de l'année 1972 ont subi cette mutation ; de l'extension du trafic des femmes et du proxénétisme ; du hold-up français du siècle conduit à Strasbourg le 30 juin 1971, qui rapporta 11 680 000 francs aux six bandits ayant attaqué des convoyeurs postaux. Julien, gendre de l'ancien sous-directeur de la P.j., Tarniquet, n'ignorerait rien de la conduite de cette opération de gangstérisme parfaitement réussie, qui aurait eu quelques retombées dans certaines caisses électorales U.d.r.

L'Agence France-Presse laissait entendre le 22 septembre que « des proxénètes impliqués dans l'affaire de Lyon pourraient être trois des six bandits qui opérèrent à Strasbourg ». Les Polices judiciaires de Lyon et de Strasbourg ayant déclaré qu'il n'existait à ce sujet aucun contact entre elles, le silence devra-t-il retomber sur ce hold-up ? Il serait pourtant intéressant de savoir quel est le nom du propriétaire de l'appareil qui, dans la soirée du 30 juin 1971, a reçu l'autorisation exceptionnelle d'envol de l'aéroport civil de Strasbourg.

Le silence de Soustelle

La guerre des polices constitue, à Lyon comme dans le reste de la France, un des chapitres de « l'affaire de Lyon ». Le député Henri Guillermin, agent du Sdece, pourrait éclairer la Justice sur les difficultés — pour ne pas parler de règlements de comptes — existant entre le Sdece, la D.s.t. et certains services de Police judiciaire. Les séquelles de la guerre d'Algérie et de l'O.a.s. sont encore nombreuses. Ce genre de conversations ne serait-il réservé qu'aux salons des industriels Auger ou Schnaebelé, fréquentés par les députés U.d.r. aussi bien que par Soustelle et Béraudier ? Ces mondanités servent souvent de paravents à d'importantes tractations politiques. Le silence de Soustelle et Béraudier sur « l'affaire » cacherait-il un accord électoral conclu avec l'U.d.r. qui, dans la 3e circonscription, laisserait la voie libre à Soustelle, Charret ayant entre-temps oublié sa décision de se représenter aux prochaines législatives, avec ou sans investiture ?

Mais l'héritage Charret, sur le plateau et les pentes de la Croix-Rousse, est aussi brigué par les « réformateurs ». Et plus spécialement par le Centre démocrate du Rhône, qui mettent un bel acharnement à constituer un dossier commun U.d.r.-Soustelle où s'entassent les pièces d'un vaste déballage politique, administratif et financier.

Dispersés aux quatre coins de cette toile qui emprisonne Lyon depuis 1950 : les hommes du Sac. Depuis la fin de la guerre d'Algérie, les demi-soldes de

Penalty à Marseille

Jacques Foccart ont trouvé dans la métropole rhodanienne une terre d'asile. Beaucoup se sont « recasés » dans la limonade, l'hôtellerie ou quelques entreprises industrielles marginales.

On vient, certes, de créer ici un poste de préfet de police — tout comme, depuis le conseil des ministres de mercredi, à Marseille et à Lille. Mais que pourra-t-il faire entre Rhône et Saône ?

De tous les réseaux, un préfet de police ne viendra pas à bout. Trafic d'or et de devises, trafic de la drogue, trafic des femmes, gangstérisme ont. à Lyon, de solides ramifications. L'option fondamentale, en réalité, est d'ordre gouvernemental. Tout le monde le sait, sauf Louis Pradel, le maire, qui s'est imprudemment — une fois de plus — félicité de la nomination de ce haut fonctionnaire. Que peut faire un préfet de police lorsque son ministre a choisi le « maintien de l'ordre » au détriment de la sécurité et de la protection des citoyens ? Les hommes et les moyens mis à Lyon à sa disposition ne lui permettront pas d'innover. Les effectifs consacrés à la protection — gardiens de la paix, officiers de police — sont insuffisants. Le soir à partir de 20 h jusqu'au lendemain matin 8 h, l'agglomération — plus d'un million d'habitants — n'est protégée que par un seul commissariat de permanence. Chaque nuit, les patrouilles motorisées de policiers cessent de circuler à partir de 2 h, car elles ont consommé toutes leurs attributions de carburant. Les véhicules sont en nombre insuffisant.

A plusieurs reprises, les municipalités ont attiré l'attention du ministre de l'Intérieur sur l'insuffisance de la protection accordée aux citoyens. Lyon est devenu la capitale du hold-up et des attaques à main armée : 57 depuis le début de l'année 1972 ; la prostitution — 1 700 filles fichées — encombre le pavé et occupe, à la nuit tombée, les boulevards périphériques ; le racket se pratique au grand jour ; les salles de jeux clandestines se multiplient : 43, dit-on, pour la seule agglomération. Et Lyon est également la ville-refuge des trafiquants pourchassés.

Un haut fonctionnaire, même s'il réussit mieux que Max Moulin à échapper aux pressions des parlementaires de la majorité, ne remédiera pas à cette situation pourrie tant que Marcellin ne préférera pas politiquement et budgétairement la protection à la répression.

ROBERT BUTHEAU

Qui est coupable ? Et de quoi ? A lire les communiqués de presse, les plaintes en cascades, les interviews et les articles, on croit rêver. Marcel Leclerc, ancien président du comité directeur de l'Olympique de Marseille, est accusé par René Gallian, nouveau président de l'O.m., d'avoir détourné des fonds appartenant à ce club. A son tour, Leclerc dépose une plainte en diffamation contre Gallian et une autre en dénonciation calomnieuse contre son ancien club. Lequel réagit en se constituant partie civile, suivi par la Fédération française de football et le Groupement des clubs professionnels.

« L'affaire de l'Olympique de Marseille » prenait dès lors des dimensions nationales. L'O.m., c'est le club miracle, le revenant. En 1965, au moment où Leclerc « prend en main » l'équipe marseillaise, c'est la débâcle. L'échec. La faillite. Leclerc n'est pas un spécialiste du football, mais un homme d'affaires pour qui la rentabilité existe. Il rendra l'O.m. rentable en utilisant les méthodes « nécessaires ».

A ce niveau, ce n'est plus du sport, mais du « show business ». Mais son affaire marche, l'O.m. gagne des matchs, le championnat de France, la Coupe, devient une équipe européenne. Seulement, les clubs sportifs sont régis par la loi de 1901 sur les associations. Un club n'a pas le droit de faire des bénéfices et personne ne peut se les approprier.

Les esprits se calment

Faut-il chercher là la source des démêlés actuels de Leclerc avec la Justice ? En tout état de cause, les dirigeants actuels du club accusent l'ancien dirigeant d'avoir détourné à son profit personnel près de 3 millions de francs. Les faits transmis au procureur de la République de Marseille sont consignés en 40 pages, plus 8 pages d'annexes. Si le détail n'a pas été rendu public, à Marseille les « bruits » circulent : prélèvement de plus de 500 000 francs au profit de l'hebdomadaire sportif appartenant à Leclerc, transfert de 1 420 000 francs à une société fantôme, etc.

A cela s'ajoutent les appartenances politiques respectives de Leclerc et des autres dirigeants de l'O.m. Leclerc ayant annoncé ici et là qu'il se présenterait aux élections législatives comme candidat Indépendant (C.n.i.), peut-être dans la même circonscription que Joseph Comiti, plusieurs membres du comité directeur de l'O.m. appartenant à l'U.d.r. ont pu ne pas apprécier. Est-ce une simple histoire de frères ennemis ?

Au quatrième jour de la « crise », il semble pourtant que les esprits vont se calmer. Nul ne doute que l'affaire poursuivra son cours, car les Marseillais veulent savoir. Mais le ton baisse : le football professionnel n'a pas besoin de tels scandales. De surcroît, Leclerc a déclaré que s'il allait aux Baumettes — la prison de Marseille — il ne serait pas seul...

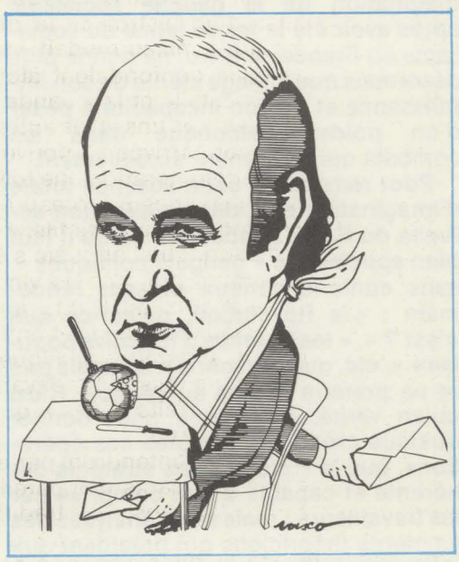

Il serait trop simple de ne voir en Leclerc que la « brebis galeuse ». Il a joué le jeu. Imprudemment, certes ; mais logiquement. Pour lui, une équipe de football n'était pas qu'une machine à jouer, mais une machine à faire de l'argent. Et lorsque l'on fait des bénéfices...

G. P.

COMMUNES
DE
FRANCE
LA REVUE DES
COMMUNAUTES
SOCIALISTES
ET REPUBLICAINES
Abonnement :1 an : 23 F
Société d'Etudes et
de Documentation
municipale
5ù, rue de Rivoli. Paris 4e

La maladie infantile du P.s.u.

Jacques Piétri, qui était jusqu'à la semaine dernière membre du Bureau national du P.s.u., vient de démissionner de ce parti pour adhérer au Parti socialiste. Il explique ici pourquoi.

Il y a douze ans je participais à la création du P.s.u., et ce n'est pas sans tristesse qu'après tant de luttes et d'espoir communs, je suis conduit à démissionner de ce parti. Hélas, le P.s.u. n'offre plus aujourd'hui que le spectacle lamentable de ses divisions intestines et de sa sclérose.

Après avoir été durant des années l'imagination de la gauche socialiste, après avoir été le fer de lance du socialisme en France, le P.s.u. ne donne plus désormais que l'image stérile de son impuissance et de son incapacité à peser d'un poids quelconque dans les combats qui se mènent actuellement.

Pour remédier à cette absence totale d'imagination et d'idée, la direction actuelle du P.s.u. a recours à ce qu'il faut bien appeler des « gadgets politiques », sans contenu sérieux et sans lendemain : « la Révolution, qu'est-ce que c'est ? », « les Comités d'initiative populaire », etc, que personne n'a jamais pris et ne prendra jamais au sérieux. C'est qu'en vérité, il faudrait, pour donner quelque crédibilité à toutes ces opérations, que le P.s.u. ait une stratégie cohérente et capable d'être comprise par les travailleurs ; mais si les analyses des éminents théoriciens qui président aux destinées du P.s.u. sont savantes et minutieuses, elles ne sauraient tenir lieu de stratégie politique. En réalité, la logomachie et le dogmatisme ont désormais remplacé l'action.

Masochisme

Il y a cependant une première explication à cette impuissance du P.s.u. : l'hétérogénéité de sa direction. Malgré les apparences, ni le congrès de Lille et encore moins le conseil national de Juvisy n'ont conduit à la clarification politique que j'ai cru possible, pour ma part, jusqu'à Lille ; clarification politique à laquelle le secrétaire national du P.s.u., quant à lui, s'est toujours refusé, là aussi, malgré les apparences. Ce n'est pas en se masquant derrière un vocabulaire pseudo-révolutionnaire que l'on pèsera d'un poids décisif dans les batailles qui se déroulent aujourd'hui, tant sur la scène politique traditionnelle que dans les entreprises.

Cela dit et au-delà de l'incapacité actuelle du P.s.u. à dominer l'événement, il faut aller plus loin et se demander si, en France, les petites formations politiques de gauche ne sont pas condamnées tôt ou tard au sort qui frappe aujourd'hui le P.s.u. Périodiquement, en effet, naissent, dans l'histoire du mouvement socialiste français, des formations dont la vie, toujours difficile, est plus ou moins longue, mais qui semblent frappées, dès leur départ, d'une tare congénitale qui les rend inaptes à se développer. Certes, elles peuvent survivre mais il y a un seuil qu'elles ne peuvent franchir, le seuil qui permettrait de passer de l'infantilisme politique à l'âge politiquement adulte. Il semble bien, malheureusement, que le P.s.u. soit atteint de cette maladie.

Il faut constater, sur ce plan, que trop nombreux ont toujours été les militants du P.s.u. qui, développant un goût immodéré pour la critique ou l'autocritique — j'allais dire pour le masochisme — pratiquent une fuite éperdue devant les responsabilités, à quelque niveau que ce soit, et pour qui l'accès à des responsabilités électives constitue le pire des scandales.

Je veux également pour preuve de cet infantilisme politique l'attitude puérile du Bureau national du P.s.u. devant le programme commun P.c. - P.s. (programme commun dont, soit dit en passant, on avait proclamé urbi et orbi qu'il ne se ferait pas).

Le lamentable texte que le Bureau national du P.s.u. a rédigé sur le programme commun P.c. - P.s. laisse le lecteur pantois devant tant de hargne et devant l'incapacité du P.s.u. à formuler la moindre critique constructive. Pour s'en tenir à un seul thème, celui de l'autogestion, et sur lequel il y avait pourtant beaucoup de choses à dire, le P.s.u. se contente de se draper dans les plis du drapeau de l'autogestion et de crier son indignation devant le sacrifice qui en aurait été fait sur l'autel de l'unité. Mais d'abord, est-on sûr que la classe ouvrière en fasse aujourd'hui son objectif prioritaire, même si parfois les luttes qui se déroulent dans les entreprises revêtent des formes nouvelles et se déroulent sur des objectifs autres que quantitatifs ?

Le P.s.u. a-t-il été capable jusqu'à présent de donner à ce mot d'ordre de l'autogestion un contenu économique et politique ? A-t-il été capable d'analyser — ce qui est pourtant un problème central — quelle sera la nature et la forme que revêtira la gestion des entreprises que l'on nationalisera demain ?

Il va sans dire que l'autogestion est en soi un objectif essentiel ; encore faut-il être en mesure d'en préciser les limites, d'en examiner les modalités pratiques d'application, de prévoir les transitions à ménager, bref de lui faire franchir le cap de simple mot d'ordre de propagande à celui de programme politique complet. Ceci est, incontestablement, la tâche essentielle qui attend désormais des militants socialistes soucieux d'efficacité. Sans doute, le P.s.u. aurait-il pu, s'il n'était pas ce qu'il est devenu, formuler des propositions intéressantes, mais au lieu de cela il se contente de récriminer et il se montre une fois de plus incapable de se conduire en parti politique responsable, en donnant à ceux qu'il influence encore des directives d'action cohérentes et concrètes.

Pour en revenir à ce programme commun P.c.-P.s., je fais mienne l'analyse que faisait Georges Martinet en conclusion de son article du « Nouvel Observateur » du 3 juillet 1972 : que l'on adopte vis-à-vis de ce programme une attitude critique ou non, que l'on cherche à l'améliorer, le modifier ou le compléter, il est impossible dans l'immédiat de lui en opposer un autre et c'est, en effet, « dans ce cadre et dans cette perspective qu'il faut désormais travailler si l'on veut changer quelque chose dans ce pays ».

Au surplus, un espoir est créé, une dynamique est lancée, un processus, dont on peut espérer qu'il sera irréversible, se développe. Le Parti socialiste est porteur, quant à lui, de la plus grande part de cette espérance, que l'on s'en félicite ou qu'on le déplore, que l'on soit conscient ou non des contradictions qui pèsent encore sur lui, rien n'y change, c'est un fait. Et c'est bien pourquoi j'ai décidé, car il n'y a pas d'autre issue pour qui croit encore au triomphe du socialisme dans ce pays, d'y demander mon adhésion.

JACQUES PIETRI

URGENT - Comité d'établissement cherche personne pour travail à mi-temps, ayant permis de conduire pour déplacements sur chantiers Paris et Banlieue très proches. Ecrire L'UNITE qui transmettra.

D'autres batailles en vue

Les négociations entre Philippe Malaud, secrétaire d'Etat à la Fonction publique, et les diverses organisations syndicales de fonctionnaires continuent. Les propositions du gouvernement sur un reclassement de la catégorie B — qui regroupe entre autres les instituteurs — ayant été acceptées par la Fédération de l'Education nationale (Fen), la C.f.t.c. et la Fédération autonome des fonctionnaires, les discussions portent aujourd'hui sur les modalités d'application de cet accord.

Accord qui a posé bien des problèmes. Déjà, la C.g.t., qui n'avait pas été invitée aux discussions, et la C.f.d.t., qui jugeait les tentatives de réforme insuffisantes, n'accordaient que peu de crédit à ce contrat. Vendredi dernier, c'était au tour de la fédération Force ouvrière des fonctionnaires de manifester son mécontentement : trouvant, elle aussi, les propositions faites trop minces, elle n'est pas venue à la réunion des syndicats et du ministre et a annoncé qu'elle faisait appel au Premier ministre.

Restent donc aujourd'hui, pour discuter de la réforme de la catégorie B, les trois organisations signataires, dont la plus importante, la Fen, regroupe 58 % du personnel de cette catégorie. « Il s'agissait d'effacer un déclassement de la catégorie A par rapport à la catégorie B, explique à « l'Unité » un responsable de la Fen. Ce n'est pas une bagarre pour la défense du pouvoir d'achat que nous avons menée, car nous estimons que ce problème sera traité au cours des négociations salariales pour l'ensemble des fonctionnaires. Aujourd'hui, avec cet accord, personne ne conteste que le déclassement soit effacé. C'est sur cette base que la Fen a donné son accord. »

Le P.s. et les fonctionnaires

Le Parti socialiste réunira le dimanche 5 novembre une Conférence nationale d'études sur les problèmes de la Fonction publique. Le Bureau du P.s. considère en effet que, depuis plusieurs années, la situation des fonctionnaires s'est profondément dégradée. Qu'il s'agisse des atteintes portées au statut de la Fonction publique, du niveau et de la structure de leurs rémunérations ou de leurs conditions de travail, les fonctionnaires sont, dans leur quasi-totalité, les victimes de l'interpénétration des partis de la majorité actuelle, des milieux d'affaires, et de la haute administration qui favorise la mise en coupe réglée de l'Etat, illustrée par les scandales actuels et depuis longtemps dénoncée par le Parti socialiste.

Cette conférence à laquelle seront invitées toutes les organisations intéressées, ainsi que diverses personnalités, et dont les travaux seront publiés, étudiera un certain nombre de propositions concrètes, destinées à remédier à l'état de choses actuel dans le sens des principes exprimés par le programme du Parti socialiste et le programme commun.



Debré et l'île au Trésor

Michel Debré « compte aussi galvaniser le moral des milliers d'adhérents de l'U.d.r. et des centaines de partisans de l'unité par des discours à la fois pathétiques et patriotiques au cours d'importantes réunions. M. Debré se révélera un excellent comédien ». Sic. C'est en ces termes que l'hebdomadaire gaulliste de La Réunion, « le Réveil », saluait, dès le 6 septembre, le séjour qu'effectue depuis jeudi le ministre des Armées dans son fief électoral.

En débarquant de l'avion, Michel Debré retrouve son secrétaire particulier Chatelain. Ce responsable de l'U.d.r. locale fut longtemps l'adjoint d'Etienne Edric, directeur des Renseignements généraux à La Réunion, et aujourd'hui chargé de mission au cabinet de Debré.

Lors de la session plénière du conseil général, en janvier 1972, Paul Vergès, conseiller général et secrétaire général du Parti communiste réunionnais, s'étonne que, sous le matricule 20-520, ce M. Chatelain perçoive dans l'île un traitement mensuel de 151 237 francs C.f.a. au titre de la direction de l'action sanitaire et sociale.

Le préfet de La Réunion prend alors la parole et justifie ainsi l'affectation de Chatelain au secrétariat particulier de Debré à La Réunion : « Je vous répondrai volontiers que c'est à ma demande que cette affectation a eu lieu... il est normal que nous apportions un certain concours à un homme qui joue le rôle que l'on sait. »

Le conseil général n'est guère impressionné et vote, par 14 voix contre 3, une motion demandant à l'administration de ne pas renouveler le contrat de ce curieux agent. Non sans avoir entendu Auguste Legros, maire du chef-lieu et conseiller général U.d.r. de Saint-Denis, déclarer tout de go : « L'agent en cause travaille uniquement dans un cabinet au lieu de travailler là où il aurait dû travailler, du fait de l'administration qui le paie... » et affirmer néanmoins qu'il votera contre la motion.

Volontiers jacobin, défenseur des institutions et apologiste du « sens de l'Etat », le ministre des Armées ne s'étonnera donc pas de la mésaventure survenue à Chatelain. A moins que La Réunion ne soit pas la France.

N.B.

La Pologne d'Edward Gierek

« Vous savez, trois cents morts, ça ne s'oublie pas comme cela. » Le jeune ouvrier de Szczecin à qui nous demandions ce qu'il pense de la vie en Pologne n'hésite pas. C'est ici et à Gdansk, l'autre grand port de la Baltique, qu'est née, en décembre 1970, la révolte des travailleurs polonais qui devait conduire à la chute — après 14 ans de pouvoir — de Wladyslaw Gomulka et à l'arrivée d'Edward Gierek. C'est ici, aux chantiers navals Warski, que le nouveau secrétaire du Parti ouvrier polonais unifié est venu en personne demander aux ouvriers de l'aider à remettre la Pologne dans la bonne voie. En échange, il a promis que l'on pousserait l'économie de la côte. Le nouveau Plan 1971-1975 prévoit ainsi que les investissements pour Szczecin tripleront par rapport à la période précédente et que l'on consacrera à la construction de logements pendant cette durée trois fois plus d'argent qu'en quinze ans auparavant. A Gdansk aussi, le responsable du Plan pour la province nous explique qu'en 5 ans on investira l'équivalent des deux-tiers de ce qui avait été donné pendant les 15 années précédentes *(voir notre article dans le nº 5 de « l'Unité »)*.

Et le même effort est fait pour les salaires, qui s'accroissent actuellement, dans ces régions, au rythme de 5 % l'an. L'objectif de la nouvelle équipe dirigeante est clair. Il s'agit d'injecter ainsi du pouvoir d'achat dans l'économie pour encourager la consommation, donc la production de biens correspondants ; pour encourager aussi l'épargne, afin de pouvoir investir dans les secteurs de pointe. Aujourd'hui, le salaire moyen en Pologne est de 2500 zlotys (1), avec des variations très importantes selon les branches et les régions. Ainsi, au combinat sidérurgique de Nowa Huta, près de Cracovie, le salaire moyen est de 3500 zlotys ; autant chez Elwro — l'I.b.m. polonais — à Wroclaw ; il est de 6700 zl. pour un mineur de fond en Silésie. Mais, en Pologne, le mineur est roi !

Gain en productivité, baisse des coûts de production, rationalisation, organisation du travail, orientation des investissements, sont actuellement les maîtres-mots en Pologne, qui semble s'être mise tout entière à l'heure silésienne.

On sait, en effet, que ce sont les succès de Gierek dans son fief silésien qui ont contribué à lui donner cette image de l'homme qui réussit. Force est de constater que la capitale de ce qu'on appelle ici en souriant « le Katanga polonais », Katowice, donne l'exemple d'une ville industrielle, centre d'une région développée, qui n'en garde pas moins un équilibre étonnant. Et chaque habitant montre avec fierté l'immense parc boisé et parsemé de petits lacs construit au bord de la cité, où l'on vient, le dimanche, se promener en famille. La protection de l'environnement est le souci majeur des autorités de Katowice. Ainsi, un plan de lutte antipollution, de reboisement, d'implantation d'espaces verts a été mis en chantier et effectivement réalisé pour une large partie. D'ailleurs, hommage à Katowice, l'Onu vient de décider d'y créer un Institut de recherches sur les problèmes de construction.

L'agriculture est sûrement le secteur de l'économie où le bât blesse le plus. On sait que sa structure est originale pour un pays socialiste, puisque seulement 17,5 % de la surface agricole utile relève du secteur collectif (fermes d'Etat ou coopératives de production). Le reste appartenant à des paysans privés, fondamentalement attachés à leur terre, pourtant morcelée en petites exploitations où la rentabilité n'est pas la norme d'action majeure.



Fête de la moisson.



Dans une église à Cracovie.

Le blé à son prix

Lors de la récente et traditionnelle fête de la moisson (« dozynki »), le Premier ministre, Piotr Jaroszewicz, a lancé un fervent appel à la réalisation de la nouvelle politique agricole définie par le Parti ouvrier. Et, pour que chaque hectare de terre produise le maximum, conseils municipaux, bureaux de production, et autres cercles agricoles doivent organiser leurs activités. Mais il est clair que l'important reste l'absence d'incitation à la production des paysans polonais. Obligés de fournir au Plan à un prix très largement en dessous du marché, pourquoi auraient-ils fait des efforts ? Le nouveau Pouvoir a décidé de réagir contre cela : désormais la production agricole est achetée à sa valeur. Et un petit agriculteur polonais de la région de Poznan nous disait, avec un sourire en coin : « Maintenant, ça vaut le coup ! ».

Gierek pense ainsi faire coup double : d'une part, il donne un pouvoir d'achat supplémentaire au monde rural polonais ; d'autre part, il assure les bases d'un bon approvisionnement des villes, sans lequel une politique de bas prix des produits alimentaires ne saurait réussir.



Sur le chantier naval « Commune de Paris » à Gdynia.

Il est un domaine où chacun reconnaît aujourd'hui que le mérite de Gomulka demeure entier : celui des relations avec l'Allemagne de l'Ouest. La récente décision prise conjointement par Bonn et Varsovie d'ouvrir des relations diplomatiques est dans la droite ligne du traité de décembre 1970 signé par l'ancien leader polonais. Pour comprendre le chemin parcouru et la signification profonde de ce geste, il suffit de se rappeler quelques noms : Auschwitz-Birkenau, Stutthof, Chemno, le ghetto de Varsovie...

Cependant, la Pologne aimerait bien pouvoir compter sur la France pour l'aider à équilibrer ses rapports avec l'Allemagne fédérale. Malheureusement, les liens séculaires d'amitié entre la France et la Pologne n'ont pas eu toutes les conséquences que pouvait en espérer Varsovie. Et l'on éprouve quelque dépit devant l'attitude peu coopérative et très restrictive des industriels français. Pourtant, la construction de l'usine d'engrais azotés de Wloclawek ou le ré-

→

Liberté pour Léopold Trepper

La venue à Paris d'Edward Gierek relance l'actualité de l'affaire Trepper, l'ancien chef de l'« Orchestre rouge ». Militant ouvrier de la première heure, incorporé au cadre de l'Armée rouge, Trepper reçoit à la veille de la guerre la mission d'organiser le renseignement antinazi en Europe occidentale.

Installé à Paris, Trepper est, en 1940, à la tête d'un réseau qui s'étend jusqu'aux ministères du Reich en plein cœur de Berlin. Pourchassé par la Gestapo, le réseau finit par être décimé. Trepper lui-même est arrêté le 24 novembre 1942. Il réussit à s'échapper en décembre 1943 et se cachera jusqu'à la Libération.

Dès son retour à Moscou en 1945, il est, comme beaucoup d'autres, frappé par la répression. Jeté à la Lubianka, il y passera 10 ans : on dit que seule la sollicitude de son camarade de Résistance Jacques Duclos l'aurait sauvé d'une mort sans phrases. Libéré et réhabilité après la disparition de Staline, Trepper retourne en Pologne, où Gomulka vient de sortir de prison. L'accueil est triomphal. On lui donne la plus haute décoration polonaise. Elu président de l'Association culturelle juive, il dirige une maison d'édition yiddish. C'est lui qui, au nom du gouvernement polonais, présidera à l'inauguration du mémorial d'Auschwitz : c'était en 1965.

Mais, après tant d'injustice et d'épreuves, cet homme vieillissant va être frappé de nouveau. Car Trepper, dont la vie entière fut consacrée à la lutte pour l'émancipation des travailleurs, est un communiste, mais aussi un Juif. Alors, avec la campagne « antisioniste » de 1968, se répète le calvaire qu'Artur London rapporte dans « L'Aveu ». On fait le vide autour de lui. Son travail lui est retiré. Ses enfants, empêchés de gagner leur vie en Pologne, sont contraints à l'exil. Au bord de l'effondrement, sa femme Luba est autorisée à quitter la Pologne.

Trepper a aujourd'hui 69 ans. Il est malade. Il a demandé à plusieurs reprises l'autorisation de rejoindre sa famille : ceci lui a été jusqu'à présent refusé au nom d'une raison d'Etat qui a bon dos.

Mais il y a plus. Jean Rochet, directeur de la D.s.t., a cru devoir interdire l'accès du territoire à Trepper — au moment où l'on grâcie des Touvier, cela n'est pas pour étonner. Pour justifier sa décision, Rochet a notamment accusé Trepper d'avoir travaillé pour la Gestapo. Cette accusation a indigné les amis de Trepper et Trepper lui-même a aussitôt attaqué Rochet en diffamation. Déjà reportée à la demande des avocats de Rochet, l'affaire sera jugée à Paris le 26 octobre prochain.



Léopold Trepper.

L'important reste toutefois d'obtenir la liberté pour Trepper. Des comités de soutien se sont créés spontanément en France, en Belgique, en Suisse, en Hollande, en Angleterre et jusqu'en Amérique. Le comité français organise d'ailleurs une série de protestations pendant le séjour de Gierek en France.

N.B. - Témoignages de sympathie et dons pour la campagne sont à adresser à Ruth Valentini, 11, rue d'Aboukir, Paris 2e (TUR 52.00).

Le grain de sable norvégien

La Pologne d'Edward Gierek

→

cent accord qui ouvre à Berliet la voie du marché polonais sont des exemples qui montrent qu'une réelle collaboration franco-polonaise, allant au delà du charbon et de la littérature, est possible.

Oui, mais Gomulka en 1956...

Il est un bon baromètre de la vie polonaise : l'état des relations entre l'Eglise et les autorités civiles. On connaît en effet le mot célèbre qui, à propos des Polonais, évoque les radis : « Rouges à l'extérieur, mais blancs à l'intérieur... » L'Eglise catholique est forte en Pologne et l'on est obligé de compter avec l'influence qu'elle exerce sur la population, en particulier en milieu rural. Aujourd'hui, les rapports entre l'Eglise et l'Etat sont corrects. Il n'est même pas exclu que l'on signe, dans un avenir plus ou moins proche, sous les auspices du Vatican, un accord sur le modèle de ce qui existe en Hongrie ou en Yougoslavie et qui liquideront définitivement le contentieux entre les deux parties.

Arrivé au pouvoir dans des conditions dramatiques, Gierek sait que le peuple polonais, à l'image de notre jeune ouvrier de Szczecin, ne lui a pas signé un chèque en blanc. Le jugement des Polonais sur leur nouveau patron est très favorable, mais il l'était aussi sur Gomulka en 1956...

Le vrai problème réside dans l'appréciation qu'on peut faire de la marge de manœuvre que laisse le Kremlin aux dirigeants polonais. Pour le moment, Moscou fronce quelquefois les sourcils, mais laisse faire. Il peut alors être permis aux Polonais de penser que leur nouvelle Pologne, celle où la Fiat et Coca-Cola font assurément bon ménage avec Marx, la Vierge Noire et Chopin, connaîtra enfin le bonheur que l'Histoire lui a si souvent refusé.

JEAN OFFREDO

(1) Un zloty = 0,20 F au cours commercial, mais 0,13 F au cours touristique. Pour mieux comparer les niveaux de vie, voici quelques prix relevés, il y a deux semaines, dans différentes villes de Pologne : 1 kg de viande de porc : 70 zl. ; une bonne paire de chaussures, 400 ; un bon costume : 1 700 ; un manteau de femme : 1 400 ; un téléviseur : 8 000 ; une Fiat-Polski-125 : 160 000 zl. (ou 1 450 dollars).

Le référendum norvégien de dimanche dernier sera-t-il le grain de sable capable de gripper la machine européenne ? La question est maintenant posée sans aucune ambiguïté. Le refus de la majorité du peuple norvégien, quels qu'en soient les motifs réels, aura des suites graves.

Une certaine image de l'Europe se trouve en effet atteinte. L'unité du Vieux Continent, que beaucoup imaginaient nécessaire après une longue histoire de sang et de folie sans pour autant la croire acquise facilement, vient d'être remise en cause par un peuple tout entier. Après les résultats du référendum français, dominé par les problèmes de politique intérieure à un point qui renvoyait l'Europe dans le placard des objets oubliés, on est en droit de s'interroger à la fois sur la force réelle en Europe des égoïsmes nationaux, sinon raciaux — ils sont souvent mêlés — et sur le caractère donné à la construction européenne par un trop grand nombre de ses défenseurs.

Sans prétendre donner à la majorité des Norvégiens une leçon sous quelque forme que ce soit et en se limitant à une constatation objective des faits, il faut bien voir que ce qui a dominé la consultation et emporté la décision, c'est d'abord le sentiment qu'on est si bien chez soi, entre soi et comme on est, qu'il n'est pas utile et peut-être dangereux d'aller voir ailleurs comment les choses se dérouleraient. Si l'Europe doit être une des grandes et courageuses aventures du XXe siècle, la majorité des Norvégiens a préféré rester au coin du feu. Et il n'est pas sûr que d'autres peuples, consultés — les Britanniques par exemple — ne répondraient pas de la même façon.

Isolationnisme

Les arguments économiques paraissent avoir été de peu de poids. Les paysans et les pêcheurs ne représentent pas plus de 15 % de la population, qui a refusé l'adhésion à près de 54 % et malgré l'avis des deux principales formations politiques, le parti social-démocrate au pouvoir et le parti conservateur dans l'opposition. Les réactions d'affectivité ont été les plus fortes et l'isolationnisme norvégien est une réalité avec laquelle il faudra tenir compte, parce qu'il est conforme à bien d'autres isolationnismes.

Mais encore faut-il dire que les Norvégiens ont aussi des raisons de rechigner devant une Europe qui n'a pas toujours offert son plus beau visage. L'Europe des techniques et des technocrates, de l'industrialisation à tout prix et à n'importe quel prix, de l'égoïsme monétaire, des rivalités sordides d'intérêts camouflés sous les oripeaux de l'intérêt national, ne présente pas une grande séduction. La crise monétaire a été l'occasion pour les Etats membres de la C.e.e. de faire preuve du mépris dans lequel ils tenaient les intérêts communautaires. Dans notre propre pays, la violence des critiques du général de Gaulle au sujet de l'intégration européenne et les tentatives de Georges Pompidou de mettre l'Europe à la remorque de la France, s'appuyant indifféremment sur l'Allemagne, l'Angleterre et maintenant l'Espagne, n'ont pas été encourageantes.

Au-delà des gadgets

L'Europe-aventure, l'Europe-idéal, l'Europe proposée à la jeunesse d'un continent qui avait failli périr sous le coup de ses divisions, n'a pas charmé cette jeunesse — et en tout cas pas la jeunesse norvégienne dans sa majorité — parce qu'elle a été salie par des histoires de gros sous, de petits appétits et de comportements venus d'un autre âge. Sans doute fallait-il, qu'il en soit ainsi.

Il n'empêche que Moscou et Washington, avec la discrétion d'usage, pavoisent devant le vote norvégien et font sans doute des vœux pour que le Danemark, lundi prochain, dise non à son tour, achevant ainsi l'amputation de l'ensemble européen des démocraties scandinaves sans lesquelles l'Europe sera déséquilibrée.

Sans lamentations inutiles, ceux qui ne rougissent pas d'être appelés les Européens peuvent tirer la leçon de l'enseignement venu d'Oslo. L'Europe ne peut pas être la promesse de plus de voitures, plus de gadgets et plus de cheminées d'usines, c'est-à-dire en somme plus de cette puissance économique après laquelle court le monde depuis la fin de la guerre mondiale. Elle est d'abord la conviction que les frontières tissées par un passé de haine et de guerre doivent s'effacer, que l'heure est venue pour notre continent, s'il n'oublie pas la cruelle expérience vécue dans la première moitié du siècle, de s'unir et que la meilleure garantie de l'indépendance de ces composants est dans cette union.

CLAUDE FUZIER

A contre-pied

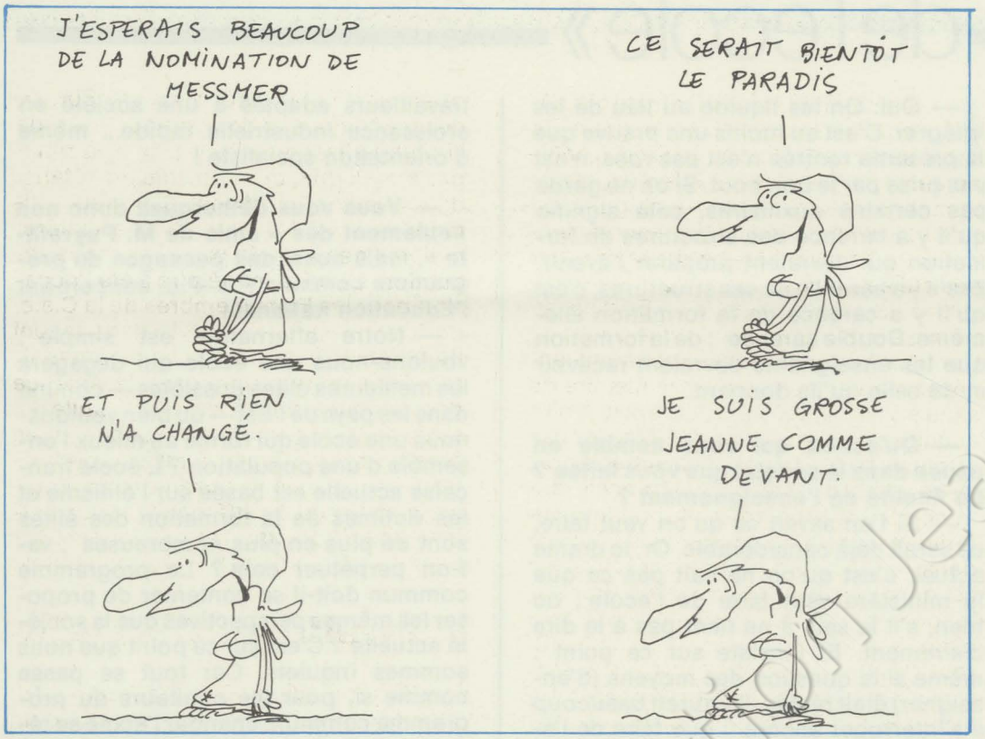

La psychose Aranda

La photocopie, voilà l'ennemi. Au ministère de l'Equipement, on l'a bien compris. Et, « pour éviter une nouvelle affaire Aranda », on a pris des mesures : fermer les pièces où sont installés les appareils de photocopie. En attendant de recevoir des engins ultra-modernes, qui enregistreront automatiquement, en même temps que la photocopie, l'identité du photocopieur. L'ennui, c'est qu'il y a des appareils à photocopier dans tous les drugstores...

Pompidou et Touvier

André Boulloche, auteur d'une question parlementaire restée sans réponse sur la grâce du milicien Touvier, n'a pas été convaincu par les explications données par Georges Pompidou lors de sa conférence de presse.

Il relève notamment que, loin de prétendre que sa bonne foi avait été surprise, comme son entourage l'avait laissé entendre au moment où le scandale a éclaté, le président de la République se glorifie d'avoir grâcié un homme deux fois condamné à mort par la Justice française et bénéficiant de la prescription alors qu'il n'a jamais été jugé contradictoirement. Une fois de plus, André Boulloche demande que toute la lumière soit faite sur le cas Touvier.

Le jubilé de Mitterrand

Pour ses 25 ans de mandat législatif au service de la Nièvre, les amis de François Mitterrand organisent une grande fête qui se déroulera le 8 octobre sur le stade municipal de Château-Chinon.

Un chapiteau de 3 500 places sera installé, qui dominera les stands, les attractions et le podium d'une grande kermesse. De 10 heures à 18 h, on pourra jouer, concourir, acheter des livres et des disques dédicacés et assister au spectacle, avec deux vedettes dont le rapprochement est assez inattendu : Dalida et Mikis Théodorakis.

Une grève significative

Les employés et la majorité des cadres du Fonds d'action sociale pour les travailleurs immigrés (F.a.s.) sont en grève depuis deux semaines, à la suite du refus du ministère des Affaires sociales non seulement de prendre en considération leurs revendications, mais même de recevoir jusqu'à présent leurs délégués. Bien que peu nombreux, ce personnel est particulièrement mal traité par l'administration, alors qu'il assume d'importantes responsabilités dans toutes les opérations concernant les travailleurs immigrés. L'intransigeance gouvernementale a notamment pour effet de bloquer depuis quinze jours ces opérations, par exemple les constructions de foyers d'hébergement. Ceci explique peut-être cela.

Voilà le surgé !

Il y avait quelque temps que le professeur Pompidou n'avait pas réuni sa petite classe. L'autre jeudi, à l'Elysée, il s'est rattrapé. Entre un cours de droit constitutionnel — revu par lui — et un d'économie, il a innové avec un cours de formation professionnelle. Et comme ce sont des journalistes qu'il avait sous la main, il a entrepris de leur apprendre leur métier.

Sans craindre d'aborder la formation pratique : par exemple, comment distinguer un bon article d'un « papier d'un ennui mortel ». Bien se rappeler aussi que le maître n'admettra plus, dans les copies, certains sigles : ainsi, P.s. pour Parti socialiste, le professeur a décidé que ça n'existait pas.

Le chapitre le plus intéressant restait à venir : le cours de déontologie professionnelle. Titre : appel à l'impartialité. Tout au plus y manqua-t-il une définition de ce mot. Mais dans la mesure où le professeur traita de « la fausse impartialité : avoir l'air de dire sans faire comprendre », on peut penser que la vraie impartialité comme l'entend Pompidou, c'est le contraire. C'est-à-dire ne pas avoir l'air de ne pas dire sans ne pas faire ne pas comprendre. Toute la classe prit un air entendu.

Y compris la rangée près du radiateur, à laquelle pourtant le professeur Pompidou enjoignit soudain de s'éloigner le plus possible de leurs camarades : « Un journaliste de la télévision n'est pas tout à fait un journaliste comme un autre ». Les intéressés ouvrirent des yeux ronds, cependant que le maître grommelait quelque chose contre ceux qui ont « des arrière-pensées politiques et un goût de nuire au Pouvoir ».

Lorsque la classe s'acheva, les journalistes savaient désormais ce qu'ils devaient faire et ne pas faire, et les retenues qu'ils encouraient. Qui disait qu'à l'heure des scandales, Pompidou n'annoncerait pas de sanctions contre les vrais coupables ?

MENIPPE

Fondation Jaurès

Le Sgen : « Que faire de l'école »

Interview de François Garrigue, secrétaire général du Syndicat général de l'Education nationale (Sgen - C.f.d.t.).

L'UNITE : « Il semble bien que votre syndicat, le Sgen, à l'occasion de cette rentrée, a tiré moins violemment la sonnette d'alarme que lors des rentrées précédentes...

FRANCOIS GARRIGUE : Le ministre actuel a un peu plus de chance que ses prédécesseurs, car l'explosion scolaire ne revêt pas un caractère aussi voyant qu'il y a quelques années. Ce qui ne veut pas dire que tout va bien : les problèmes d'effectifs et d'encadrement demeurent. Ce qui veut plus simplement dire qu'on a, actuellement en France, à peu près les moyens de faire asseoir tous les enfants en âge de scolarisation dans des salles de classe.

— Mais faire asseoir, est-ce suffisant ?

— Je dis bien « faire asseoir » et seulement cela. Pour le reste, l'Education nationale rencontre plus de difficultés : autrement qu'assis, on ne sait trop où mettre les élèves ; c'est le cas pour l'éducation physique, où peu de classes bénéficient du nombre d'heures prévues... Dans l'enseignement technique, la situation est identique ; mais le ministère joue sur le fait qu'il s'agit d'un secteur « en pleine mutation » et affirme qu'on ne peut pas tout résoudre en même temps...

Quant à la question de l'auxiliariat, c'est administrativement qu'il faut la régler. Il faut donner un statut de titulaire aux auxiliaires ; un point, c'est tout. Car ce sont, dans la plupart des cas, des enseignants qui se sont formés sur le tas et qui, maintenant, font très bien leur métier ; il n'y a donc aucune raison que le ministère ne reconnaisse pas administrativement ce que les élèves reconnaissent pédagogiquement : allez donc demander à un lycéen lequel de ses professeurs est auxiliaire, lequel ne l'est pas ! Et, après la titularisation des auxiliaires, il faut envisager une réorganisation de la formation, afin que les enseignants soient recrutés avec plus de garanties, professionnelles pour eux-mêmes et pédagogiques pour les élèves. Enfin, il conviendrait de revoir la formation permanente de l'ensemble des enseignants.

— L'actuel ministère a plutôt tendance à ne pas redonner du travail à certains auxiliaires.

— Oui. On les liquide au lieu de les intégrer. C'est au moins une preuve que la présente rentrée n'est pas rose, n'est pas prise par le bon bout. Si on ne garde pas certains auxiliaires, cela signifie qu'il y a carence des structures de formation qui devraient préparer l'avenir. Et s'il y a carence de ces structures, c'est qu'il y a carence de la formation elle-même. Double carence : de la formation que les enseignants devraient recevoir et de celle qu'ils donnent.

— Qu'est-ce qui vous semble en cause dans le constat que vous faites ? La finalité de l'enseignement ?

— Si l'on savait ce qu'on veut faire, ce serait déjà considérable. Or, le drame actuel, c'est qu'on ne sait pas ce que le ministère veut faire de l'école ; ou bien, s'il le sait, il ne tient pas à le dire clairement. Et j'insiste sur ce point : même si la question des moyens (d'enseigner) était réglée, il y aurait beaucoup à s'interroger encore : que faire de l'école ? Ce qui divise l'interrogation en deux questions : même si on a les investissements nécessaires pour former les maîtres, quel type de formation leur donner ? Deuxièmement : que doivent-ils transmettre et quel est le rôle de l'école dans l'éducation des enfants ?

— Il n'est pas certain que l'opinion publique s'interroge en ces termes...

— Il y a au moins une chose que la plupart des gens reconnaissent, c'est que rien ne va très bien dans l'école et qu'il y a des choses à changer. Et tout le monde parle d'adaptation nécessaire. Eh bien, c'est là que nous interrogeons : adapter, d'accord, mais adapter à quoi et à qui ? M. Peyrefitte, lui, a le mérite de la franchise : c'est à la société actuelle, aux besoins du capitalisme qu'il faut adapter l'école. D'où l'importance de notre mise en garde : adapter, oui, mais à quoi ? D'où la nécessité de se démarquer des « réformes », des suggestions d'« adaptation » des amis de M. Peyrefitte.

— Comment se démarquer ?

— En disant clairement qu'il ne suffit pas de pousser en avant quelques revendications quantitatives. En disant clairement que nos interrogations sur la rentrée scolaire 1972 sont étroitement liées à nos interrogations sur la nature de la société qui nous entoure. Ce qui revient à dire : il ne suffit pas de fabriquer de bons petits citoyens, de bons travailleurs adaptés à une société en croissance industrielle rapide... même d'orientation socialiste !

— Vous vous démarquez donc non seulement des « amis de M. Peyrefitte », mais aussi des passages du programme commun P.s.-P.c. concernant l'Education nationale.

— Notre alternative est simple : voulons-nous une école qui dégagera les meilleures élites possibles — comme dans les pays de l'Est — ou bien voulons-nous une école qui forme au mieux l'ensemble d'une population ? L'école française actuelle est basée sur l'élitisme et les victimes de la formation des élites sont de plus en plus nombreuses : va-t-on perpétuer cela ? Le programme commun doit-il se contenter de proposer les mêmes perspectives que la société actuelle ? C'est sur ce point que nous sommes inquiets. Car tout se passe comme si, pour les géniteurs du programme commun, changer l'école se réduisait à des bouleversements quantitatifs.

Ces restrictions faites, nous avons déjà dit clairement et en détail que la démarche d'ensemble du programme commun correspond à nos objectifs. Nous savons aussi qu'il s'agit d'un programme de transition. C'est pourquoi il nous semble bon d'avoir une attitude de critique constructive par rapport à ce qui nous apparaît comme un mélange de bonnes intentions, de projets intéressants, d'approximations vagues et de mesures contestables. Pour qu'au-delà des incertitudes et des tâtonnements, soit posée la question essentielle : quelle école et pour quelle société ? »

(Propos recueillis par JEAN MONTAGNARD)

Un bureau d'études
au service des
municipalités

URBACONSEIL

URBANISME
FINANCEMENT
EQUIPEMENTS
GESTION
ANIMATION
20 rue des Acacias. ETO.57.24

Debout dans la tempête

Les vogues peuvent venter et pleuvoir les modes : il est quelques êtres qui restent debout dans la tempête, malgré les humeurs du hit-parade. La foire d'empoigne des « tubes » ne les concerne pas. Ils n'ont pas de leçon de « succès » à recevoir : voilà vingt ans qu'ils sont en scène. Vingt ans de métier et toujours vingt ans d'âge ; pour eux, on ne tourne pas les pages du calendrier. Ainsi en est-il de Catherine Sauvage.

Sa jeunesse, c'est sa voix ; et sa voix, c'est sa vie. Compagnons de langage, les plus solides se partagent son talent : Léo Ferré, Félix Leclerc, Pierre Mac Orlan, Brecht, Gilles Vignault. Compagnons de toujours, ils sont entrés dans la ronde à des moments divers ; bien avant la saison des récoltes de médailles, Catherine Sauvage a soigné leurs printemps : qui connaissait Ferré quand elle s'est mise à le chanter ? Et Vignault, le Canadien rugueux ? Et aujourd'hui Morel, un des « paroliers » du dernier disque : « Avec le temps » (Philips 6332 024) ?

Pour rechercher ces aventuriers du verbe qu'on appelle poètes, Catherine Sauvage a peut-être du flair, mais surtout du courage : dépouiller minutieusement le courrier prend des allures de calvaire ; le moindre rimailleur se croit génial ; vingt textes sur mille méritent la patience de l'œil. Toute découverte prend l'allure d'une récompense.

En se prenant à aimer un texte, entre cent autres choisis, Catherine Sauvage épouse un univers qui lui sied : des mots concrets, un sujet qui la touche, une langue taillée au couteau de la générosité et de l'efficacité. Rien de superflu, rien d'artificiel. La chanson lui colle à la peau. Elle ne prend pas des gants pour vous dire : « Je ne chante que ce que j'aime. » Ce qu'elle aime : le poids des



Catherine Sauvage.

paroles quand elles modulent l'amour ou la peine chez les hommes, les batailles des petits soirs et des grands espoirs. Un chant qui ne donnerait pas un coup de poing ou un coup de main, qui n'arracherait pas le rire ou les larmes, ne pourrait pas sortir de sa bouche : l'inutile lui est étranger.

Au temps de l'Algérie

La scène — elle passe à « la Tête de l'Art », puis partira en province pour revenir au T.e.p. en novembre — la révèle sous toutes ses facettes : enjouée et incisive, bagarreuse et tendre, pleine d'esprit, mais aussi de délicatesse. « Sur scène, je tiens à être ce que je suis dans la vie. Des gens écrivent très bien ce que j'ai besoin de dire, leurs mots sont aussi les miens. » Et quand elle chante sa haine de la guerre, son mépris de la censure, sa révolte devant l'injustice, ce ne sont pas parlotes de salon : dans la vie quotidienne, la citoyenne Catherine Sauvage sait prendre ses responsabilités — son attitude de soutien au F.l.n. pendant la guerre d'Algérie l'a prouvé. Et puis surtout les planches, pour elle, sont refus d'asphyxie ; la pourriture ambiante de la société actuelle la dégoûte, l'étouffe, l'oppresse ; chanter, donner du plaisir à un public devient le seul oxygène possible. Catherine Sauvage, cet oiseau fragile qui fuit les roucoulades banales, n'a pas l'intention de se laisser mettre en cage. Ce signe de santé est, pour nous tous, gage de liberté.

Les chansons de Catherine Sauvage ne se confondent ni avec « les refrains à deux sous pour meeting engagé » ni avec « les imbécillités pour braillard millionnaire » ; elles sont plutôt un signe de reconnaissance pour nos rêves à construire. On ne peut que regretter que le ménage n'ait pas encore été fait dans les maisons de disques, dans les radios et à la télévision : quand ces écuries auront été nettoyées, il faudra y faire une grande place pour Catherine Sauvage.

En attendant, on peut toujours aller la voir dans une Maison de la Culture ou dans un théâtre, ou bien encore écouter son « disque d'or » (Philips 6311 115) : « Vingt ans », « Rotterdam », « Comme à Ostende », « L'homme », « Sur la Seine », « Paris-canaille », « Le miroir aux alouettes », « Larguez les amarres », « Est-ce ainsi que les hommes vivent ? ». Tout un programme ; toute une vie. La sienne et la nôtre. Elle et nous debout dans la tourmente.

JEAN MONTAGNARD



Juliette Gréco.

Quand Juliette embellit

Au fur et à mesure que les ans passent, glissant sur sa peau comme eau de jouvence, Juliette Gréco embellit. Son secret est à partager, pas à dévoiler. Comme le vin qui s'améliore en vieillissant, sa voix s'amplifie en pleine lumière. A la maturité, elle préfère la jeunesse sans cesse rattrapée. Elle fait son métier avec amour, avec persévérance : la perfection est au bout du labeur. Qu'aurait-on à lui reprocher, sinon d'avoir le culot de faire mieux à chaque disque ? Le dernier (Barclay 80 468) est là qui en témoigne. Gréco, comme dit Maurice Fanon, l'auteur des treize chansons du disque, « c'est une femme de son temps, toute nue dans sa liberté ». On en rencontre si peu que l'aubaine oblige à la complicité : quelques sillons pour faire un tour du monde ; merci pour le voyage, madame.

J. M.

La censure en douce

« Maître, vous avez la parole »... Quelque part, dans une salle voisine, une machine ronronnait et l'on rembobinait de la pellicule. L'étrange procès ! C'est dans la moleskine d'une salle de projection, à peine les lumières rallumées, que le juge Rouanet de Vigne-Lavit siégeait mardi pour juger « l'affaire Bobrowski ».

Un cinéaste, non un greffier

Le sieur Bobrowski Edouard, c'est le réalisateur du film « Aux urnes, citoyens », qui retrace l'élection municipale d'Arras en 1971 *(voir « l'Unité » n° 30)*. Deux de ses personnages n'ont pas aimé le film, et l'ont fait savoir, par huissier, au cinéaste. D'abord, l'un des seconds-couteaux, le P.d.g. venu apporter au candidat U.d.r. Francis Jaquemont, son ami et... client pour l'affichage, des promesses très conditionnelles. Ensuite, le joyeux Hubert Machetou, alors factotum de Jaquemont et aujourd'hui « chef des services d'information de la mission interministérielle de la Sécurité routière », qui estime que certaines énormités proférées alors par lui ne peuvent subsister « hors contexte » dans le film. Et de demander, tout comme l'imprimeur Kinsbourg, la mise sous séquestre de plusieurs séquences et un nouveau montage du film.

L'un et l'autre disent avoir été « piégés » par Bobrowski. Des caméras, des projecteurs, des micros, bien évident que ça ne se remarque pas... Surtout lorsqu'on sait que le réalisateur avait obtenu des deux camps — Guy Mollet et Jaquemont — la liberté de filmer tout ce qu'il voulait. Alors, le grand crime de Bobrowski, c'est d'avoir pensé qu'il était un cinéaste, non un greffier, et d'avoir fait ce que fait tout cinéaste : un montage de sa pellicule. Nécessité artistique, et aussi commerciale, il faut bien : quel distributeur aurait accepté de programmer les ... 36 heures de négatif mises en boîte par Bobrowski ? Pour qui saît le silence craintif ou l'hostilité auxquels, de ce côté, s'est longtemps heurté le film, les prétentions « contextuelles » de Machetou relèvent, pour le moins, de l'humour noir.

Après la plainte de Machetou, déposée — merveilleuse spontanéité — la veille même de la sortie d'un film prêt depuis des mois, alors que le Bonaparte du marketing politique avait assisté à plusieurs projections, le président de grande instance tranchera — ce sera peut-être chose faite lorsque ce numéro de « l'Unité » sortira. Il restera, sur tout cela, une ombre noire : celle de la censure manière 1972. Non plus l'Anastasie en gros sabots et aux ciseaux bien en évidence, mais la censure encore plus dangereuse d'être déguisée.

S.R.

En août 1914, Alexandre Soljenitsyne n'était pas né ; c'est pourtant la période qu'il a choisi de narrer. Et cela constitue un tournant dans son œuvre. Jusqu'à présent, la matière de son écriture était sa propre vie : ses souvenirs, ses souffrances, ses sentiments. De « Une journée d'Ivan Dessinovitch » au « Pavillon des cancéreux » en passant par « La maison de Matriona », Soljenitsyne se racontait. Voilà qu'il a maintenant choisi de sonder l'Histoire. Provocante entreprise s'il en est. D'abord, parce qu'elle démontre à certains détracteurs qu'il n'est pas seulement un « pleurnicheur » replié sur ses propres malheurs, qu'il est capable de prendre de l'altitude et du recul. Ensuite, parce que « Août 14 » (éditions du Seuil) inscrit son auteur dans le sillage de Tolstoï. Tolstoï qui, après les « Récits de Sébastopol », « commit » « Guerre et Paix ».

Dans une note préliminaire, Soljenitsyne annonce clairement la couleur : « Ce livre ne représente que la première partie (le premier nœud) d'un ouvrage en plusieurs tomes » ; il ne se dérobe pas et l'on peut facilement comprendre que c'est à l'histoire de l'U.r.s.s. qu'il s'attaque. Voudrait-il rechercher profondément les causes de ce cancer historique nommé stalinisme, dont il a été victime, qu'il ne s'y prendrait pas autrement.

Télévision: Au risque de vous plaire

L'enseignement n'est-il qu'un immense malentendu ? A partir de la vision — séparée — d'un film d'animation, les réactions d'une part de 5 lycéens, d'autre part de 5 de leurs professeurs... et comment les uns et les autres imaginent les réactions de l'autre « camp ». Un cruel jeu de la vérité et une prometteuse émission du service de la Recherche (dimanche 1er octobre, 22 h 15, ch. 1).

VENDREDI 29 SEPTEMBRE

Présenté par Claude Chabrol, « L'inconnu du Nord-Express », le plus hitchcockien des films d'Hitchcok (20 h 30, ch. 1).

Portrait de Don Juan Carlos, l'héritier que s'est choisi Franco (22 h 30, ch. 2).

SAMEDI 30

Pour les amateurs d'athlétisme, France-Grande-Bretagne (16 h 55, ch. 1).

Une comédie provençale d'Yves Jamiaque : « L'argent par les fenêtres » (20 h 30, ch. 1).

« A chacun sa poésie » : de Nerval à Obaldia, par Germaine Montero, Madeleine Barbulée, etc. (22 h, ch. 1).

DIMANCHE 1er OCTOBRE

Au Théâtre de la jeunesse, reprise d'une réussite de l'équipe Averty-Claude Veillot : « Méliès » (17 h 35, ch. 1).

« La fièvre monte à El Pao » : pas le meilleur Bunuel, mais un thème intéressant et un Gérard Philipe fascinant (20 h 40, ch. 1).

La Fête, vue par Raoul Sangla et Frémontier (21 h 30, ch. 2).

Orson Welles et ses mystères : « M. Arkadin », à Ciné-club (22 h 40, ch. 2).

LUNDI 2

Le 3e épisode de « L'homme qui revient de loin », d'après Gaston Leroux (20 h 30, ch. 1).

MARDI 3

« L'Amérique entre l'ordre et le mouvement » au Troisième œil (20 h 30, ch. 1).

MERCREDI 4

Charles Trenet, Jean Ferrat, Maxime Le Forestier, etc. au Grand Echiquier de Jacques Chancel (20 h 30, ch. 1).

JEUDI 5

D'après Philippe Hériat, un nouveau feuilleton français en cinq épisodes : « La famille Boussardel » (20 h 30, ch. 2).

Spécial Information 72, de Jacques-Olivier Chattard, consacré à la Chine (21 h 20, ch. 1).

«Août 14»: L'art d'attiser les cendres

Le voici donc, avec « Août 14 », qui court à la faute originelle, qui fouille ce temps de tristesse où vont germer d'inéluctables bouleversements : la chute du tsarisme, les désordres populaires et la révolution triomphante. Le dépérissement du régime commencera par la défaite des armées de Russie. Soljenitsyne, se montrant paradoxalement très orthodoxe en marxisme, arrête là la course des événements pour tenter un diagnostic, noter des symptômes. Il réussit un cliché clinique sans reproche et sans erreurs : à travers des personnages fortement individualisés, il cerne l'ensemble des aspirations et préoccupations de toutes les classes sociales du peuple russe. Sur fond de décor militaire, ce sont les entrailles d'une nation qui sont mises à nu. Cette analyse systématique prend d'autant plus de relief que Soljenitsyne n'hésite pas à présenter les « grands » de l'Histoire sous leur vrai nom ; et ce, sans faire de l'anecdote croustillante comme d'aucuns Castelot.

Dire leur mot

La consistance des généraux, de Denikine par exemple, est surtout convaincante parce qu'elle ne constitue qu'un élément de la muraille ; parce que le sergent Blagodarev et l'adjudant Tchernega ont une place aussi importante que ces messieurs de l'état-major — le premier représentant une certaine conception libérale de la société et le second étant l'image de l'obéissance aveugle et efficace. Il faudrait aussi nommer le colonel Vorotyntsev, type de l'aristocrate « raisonnable », l'enseigne Lenartovitch, visage de la « gangrène intérieure » qui gagnera l'Armée à la révolution, Sania l'hégelien et Cotia le populiste, tous deux étudiants et volontaires pour l'armée, etc.

Notre énumération pourrait faire croire qu'« Août 14 » se résume à un défilé de têtes, voire de grosses têtes. En vérité, Soljenitsyne n'est pas caricaturiste ; il ne se contente pas non plus de tons pastel ; il peint au couteau, en profondeur ; ou, si l'on veut, avec du très gros fil sur du lin épais. La force de la tapisserie tient au fait que chaque point du fond a été piqué avant même que des personnages y apparaissent. Et chaque point est une notation utile ; par exemple, quand on apprend que les parents de Sania sont paysans et qu'il est « le premier de la famille à avoir étudié ». Ce genre de précisions se complétant, se

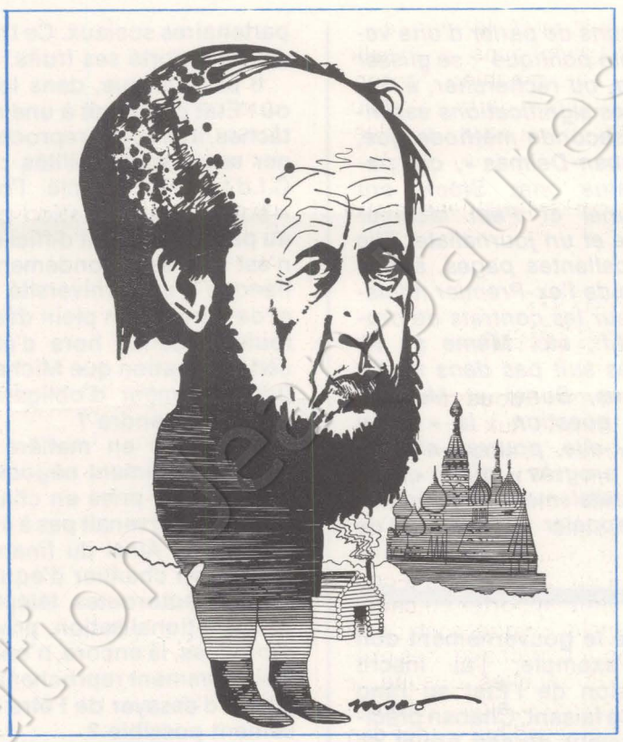

bousculant, se resserrant, se superposant, tissent la réalité de la Russie de 1914 : depuis 1905, les « enfants de cuisinières » ont envahi les écoles, les techniciens et les secrétaires entendent « dire leur mot », les commerçants aspirant à diriger les cités, bref les classes moyennes montent dans des structures sociales anachroniques qui éclateront nécessairement ; certains riches, même, disent qu'il n'est plus utile d'être conservateur ! Sur ce tableau riche et dense, Soljenitsyne a créé des personnages presque palpables : l'historien n'a pas gommé l'artiste. Un faisceau de destinées se trouve toujours réuni : dans les livres précédents, le nœud s'appelait maladie ou bagne ; dans « Août 14 », c'est la guerre qui rassemble des êtres disparates.

« Août 14 » parvient à mêler deux données antagonistes : des événements bruts que la science historique a déjà mis en cartes et en théorie, d'une part ; les procédés techniques propres à un écrivain hors du commun, d'autre part. Cette fusion insuffle la vie à une matière morte. Soljenitsyne a su attiser des cendres où il n'y avait plus de braises — aux dires de certains...

JEAN MONTAGNARD

Faute de synthèse

On aurait pu attendre un volume de réflexions, d'approfondissements qui seraient nés du bilan de l'état actuel de la culture en France. Avec « La culture au présent », de Roland Leroy (aux Editions sociales), on est en présence d'un catalogue : discours et articles, déjà connus, mais aujourd'hui rassemblés. Bref, on espérait une synthèse et on se trouve plongé dans une marquetterie d'analyses diverses, d'exemples disparates. C'est dommage. D'autant plus dommage qu'on trouve, au hasard des pages, fourmillement d'idées, de suggestions, mais perdues dans la masse imprimée.

Et c'est précisément cette juxtaposition qui empêche de suivre le cheminement d'une pensée qui, exemples à l'appui, dessinerait plus précisément les contours de l'avenir de la culture. Espérons que, l'Histoire et les événements aidant, la nécessité d'une telle démarche se fera vite sentir.

J. M.

L'échec du pompier Chaban

Il y a deux façons de parler d'une vedette de l'actualité politique : se glisser sous son bureau, ou rechercher, à travers ses actes, les significations essentielles. C'est la seconde méthode que, pour leur « Chaban-Delmas », qui paraît cette semaine chez Stock, ont choisi Jean Bunel et Paul Meunier — un sociologue et un journaliste. Elle nous vaut d'excellentes pages, sur la politique sociale de l'ex-Premier ministre, sur Mai 68, sur les contrats de progrès, sur l'O.r.t.f., etc. Même si, ici ou là, l'on ne les suit pas dans toutes leurs conclusions, Bunel et Meunier posent la vraie question : la « droite de progrès » a-t-elle, pourra-t-elle jamais être « de progrès » alors qu'un jour ou l'autre, fatalement, les réalités viendront lui rappeler qu'elle est de droite ?

« Pensant que le gouvernement doit donner l'exemple, j'ai inscrit la conversion de l'Etat au rang des priorités ». Ce faisant, Chaban précisait le fil conducteur de son projet de « nouvelle société ». La perspective dépassait largement ce rôle de « pompier social » auquel le réduisait le plus spectaculaire de son activité à l'Hôtel Matignon.

Par rapport à cette ambition, l'échec de Chaban est manifeste. En elle-même, son action réformatrice n'aura pas été totalement négative. Mais, davantage encore que le fossé entre les ambitions et la réalité, c'est l'ambiguïté des réformes entreprises qui ressort en dernière analyse.

Comment le Premier ministre aurait-il pu rendre crédible la conversion d'un Etat dont jamais les mœurs n'avaient paru aussi dissolues depuis l'avènement de la Ve République ? L'Etat s'est trouvé mêlé au cours de ces trois années à trop de scandales. Certes, Chaban a dû tirer les marrons du feu : la stabilité du Pouvoir finit par engendrer de fâcheuses habitudes. Mais les liens entre la majorité et les puissances d'argent, la passivité du gouvernement à l'égard de la plupart des affaires où se trouvaient mêlées des personnalités de la majorité, ont créé un climat peu propice à la « conversion » de l'Etat.

Ainsi, la réforme de l'Etat reste la part la moins clairement perçue de l'action réformatrice de Chaban. En matière sociale, Chaban s'est efforcé de redéfinir les responsabilités de l'Etat et celles des partenaires sociaux. Ce travail de clarification a porté ses fruits.

Il est vrai que, dans le même temps où l'Etat procédait à une répartition des tâches, il se voyait reprocher d'abandonner ses responsabilités : la C.g.t. et la C.f.d.t., par exemple, l'ont accusé de « brader » la formation professionnelle au patronat. Débat difficile. Le reproche n'est pas sans fondement. Mais l'Etat, flanqué d'une Université anachronique et de surcroît en plein désarroi, était de toute évidence hors d'état d'assumer cette formation que Michel Debré qualifiait justement d'obligation nationale. Fallait-il attendre ?

De même en matière économique, l'Etat a largement négocié avec le secteur privé la prise en charge de tâches dont il ne parvenait pas à s'acquitter correctement. Ainsi du financement et de la mise en chantier d'équipements collectifs : autoroutes, téléphone...

Dénationalisation, privatisation : les reproches, là encore, n'ont pas manqué. Mais comment reprocher à un Etat capitaliste d'essayer de l'être le plus efficacement possible ?

Les premiers effets de la réforme des rouages administratifs ne pourront être jugés que vers les années 75. Mais tout laisse à penser que l'ensemble ne se traduira pas par un changement décisif dans le comportement de l'Etat (...).

De régionalisation en décentralisation, de décentralisation en déconcentration, la réforme des rouages de l'Etat, qui aurait pu marquer un changement historique, restera-t-elle autre chose que la cure périodique d'amaigrissement d'un Etat atteint d'une obésité chronique ? (...).

Prisonniers

Le remplacement de Chaban-Delmas par Messmer : une intrigue de palais pour régler le débat entre deux conceptions de la société, sans que ni le Parlement ni l'opinion publique ne soient saisis. Dangereux précédent pour les institutions, qui souffrent de la dualité de l'exécutif.

Chaban s'est-il montré naïf, maladroit, imprévoyant ?

Le Premier ministre, en qui Pompidou voyait un habile politicien, n'a pas honoré sa réputation. Il n'a pas d'équipe politique conséquente autour de lui. Face à l'Elysée et à Pierre Juillet, face à l'U.d.r., il n'a mis en ligne qu'un homme, Jean Sicurani, qui ne fait pas le poids. Chaban n'a réagi que lorsqu'il a fallu penser aux législatives. Il renforce alors son brain-trust en appelant le préfet André Chadeau. Trop tard. Il a déjà perdu le terrain. Son cabinet souffre d'être dominé par des techniciens ; et ce déséquilibre est d'autant plus accusé que les techniciens sont remarquables. La technocratie, faiblesse de la « nouvelle société » !

Cet ancien président de l'Assemblée nationale n'a pas su se servir du Parlement. Il y a été souvent, mais en coup de vent. Il a reçu régulièrement les leaders de la majorité, mais l'oreille un peu distraite. Il a soumis de nombreuses réformes au Parlement, mais souvent en catastrophe, sans laisser aux députés le temps d'étudier les textes de près, sans leur laisser la faculté de participer à l'élaboration de projets confectionnés, la plupart du temps, de la première à la dernière ligne par les experts de Matignon. A prendre ou à laisser (...).

Les limites de l'expérience de Chaban sont évidentes. Au fil des mois et des trois années, elles se sont accentuées. Les hommes du mouvement ont été prisonniers du parti de l'ordre. C'est souvent leur destin. Une société « jeune », « libérée », « généreuse » peut-elle aussi s'édifier avec la préoccupation constante et prioritaire de maintenir l'ordre ? (...).

A la « nouvelle société » de Chaban-Delmas, il a manqué le mythe mobilisateur, les valeurs de dépassement, qu'outre-Rhin Willy Brandt a cherchés avec sa politique d'ouverture à l'Est, de « pardon ».

La force de Georges Pompidou tient précisément aux valeurs implicites, ou explicites de son « conservatisme ». Valeurs de la famille, de l'autorité et de la hiérarchie, de l'humanisme individualiste. Georges Pompidou rassure, affirme que le changement ne sera pas brutal, que les situations acquises ne seront pas contestées, qu'on ne bouleversera par les traditions. Ce langage trouve un large écho dans la majorité silencieuse, la majorité des Français.

La France de Chaban ne sait pas ce qu'elle vise, quelles fins elle poursuit, à quels rivages elle veut aborder. On peut reconnaître à Jacques Chaban-Delmas et à sa petite équipe une évidente lucidité, une recherche intellectuelle. Chaban a senti que les valeurs de la France pompidolienne étaient mises en cause par les forces vives du pays. »

La Défense : la perspective du profit

La Défense, c'est quoi ? Un petit morceau d'Amérique greffé à l'ouest de Paris pour séduire les grands trusts internationaux ; un jeu sophistiqué pour « donner du plaisir aux technocrates » ; un, deux, trois, plusieurs scandales masqués ; une longue suite d'erreurs ; une aussi longue série de protestations intéressées ; le résultat des mœurs et des méthodes de la Ve République, du règne de Son Excellence le fric ? A écouter les réquisitoires enflammés des « défenseurs de la perspective » ou les plaidoyers laborieux des responsables de l'opération, « l'affaire des tours de la Défense » se réduit à une querelle esthétique : une, deux, plusieurs tours encombreront la perspective des Champs-Elysées et de l'Arc de Triomphe. Et comme la France est un pays sans problème, les quelques ministres concernés et leur Premier ministre n'ont pas voulu décider seuls. C'est le président de la République, lui-même — chacun sait son goût pour les arts plastiques — qui a tranché. Et malgré la tristesse que lui cause « l'injure faite à la voie glorieuse », son réalisme coutumier l'a contraint à ne pas démolir ce qui a été construit. N'avait-il pas déclaré le 18 novembre dernier, lors d'une visite sur les chantiers : « Il convient de terminer ce qui a été entrepris ici » ? La mort dans l'âme, il a donc accepté de voir « défigurer une perspective sublime » et, à chacune de ses visites à l'Arc de Triomphe, gageons qu'il pestera contre « l'urbanisme de dérogation ».

Urbanisme façon Ve

Réduire le « scandale de la Défense » à une seule bataille de tours relève de l'esthétisme petit bourgeois, de l'inconscience ou de la mauvaise foi. Après tout, 90 tours sont en construction ou terminées à Paris ou dans la proche banlieue, la tour Maillot va bientôt elle aussi apparaître à côté de l'Arc de Triomphe et bien peu des détracteurs de « l'opération Défense » n'ont élevé la voix. Mieux, le Pouvoir a tout fait pour que la commission des grandes hauteurs de la ville de Paris ne puisse depuis sa création, en 1971, examiner un seul dossier. La raison invoquée : dans tous les cas soulevés — par exemple la tour Kennedy, qui vient de se voir refuser le permis de construire — l'accord préalable du ministre de l'Equipement avait été signé avant la mise en place de la commission...

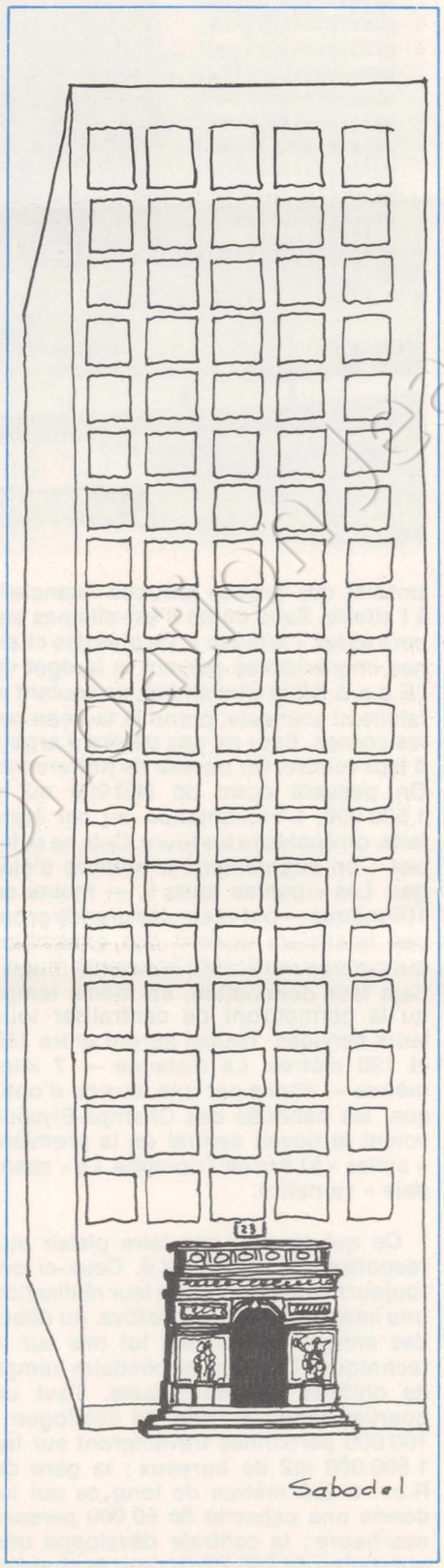

Quant à la réalité de la Défense, à la vie de tous les jours dans cet univers détraqué, peu de « protestataires » en parlent. C'est moins émouvant que de se battre pour la perspective... Mais pourtant aussi bien connu que la hauteur des tours. Car s'il y a une opération immobilière de grande importance ou tout — enfin presque — s'est passé au grand jour, c'est bien à la Défense. A l'exception, bien entendu, de tout ce qui est financier, des rapports entre les politiciens, l'administration et la Banque. Cette restriction de taille ainsi faite, il est puéril de découvrir à cette occasion que Paris n'est pas aux Parisiens. Paris est depuis près de deux décennies aux mains de gens pour qui les seules règles sont le profit maximum dans le minimum de temps, l'expulsion vers la lointaine banlieue des classes populaires. Les Halles, Belleville, la place d'Italie, hauts lieux de l'urbanisme façon Ve, sont à cet égard révélateurs. Les lois y ont été constamment bafouées. Ici, la dérogation est la règle.

Les squares sont devenus parkings, les tours ont grimpé, les berges de la Seine ont disparu, les arbres ont été coupés. Au fil des années, en silence, on massacre Paris. Pas la perspective des Champs-Elysées, mais le Paris des quartiers, celui où l'on pouvait vivre. A la place des équipements nécessaires — salles de gym ou petits stades, écoles, crèches, maisons de la Culture — on a laissé construire des centres commerciaux ou des parkings. Les bénéfices sont à la hauteur du massacre. Ce n'est pas peu dire. Que pèse à côté de cela l'apparition, aux côtés de l'Arc de Triomphe, d'une ou de plusieurs tours ?

A la fin des années cinquante, le Pouvoir s'aperçut qu'il était nécessaire de « faire quelque chose » pour retenir à Paris les sièges sociaux des grandes firmes. La France, malgré son « charme bien connu » manquait de tout ce qui est nécessaire aux grands trusts : téléphone, liaisons routières rapides, immeubles fonctionnels. L'ouest de Paris jouant déjà le rôle de pôle d'attraction, la Défense fut conçue, non pas pour rivaliser avec un arrondissement parisien ou une ville de province, mais avec Londres, Francfort, Milan ou Amsterdam. Le 9 septembre 1958, un décret gouvernemental créait l'Etablissement

→

La Défense: la perspective du profit



public d'aménagement de la Défense. Son but, créer sur 150 hectares un quartier neuf : 800 000 m2 de bureaux, 4 500 logements, 140 000 m2 de commerces, 32 000 places de stationnement. Pour relier ce nouveau quartier au centre de Paris on construira le R.e.r. L'E.p.a.d. se met au travail. En décembre 1964 le plan masse du quartier est approuvé. Mais bien avant cette date, des travaux avaient été entrepris : le palais du Cnit date de 1958. Sur le plan masse de l'époque, figurent les trois tours de l'architecte Zehrfuss : la plus haute d'entre elles (200 mètres) dépasse la cote 282. La tour de l'U.a.p. n'atteint que la cote 189... La Commission supérieure des sites, le Conseil général des bâtiments de France, le Conseil d'architecture et d'urbanisme, le Comité d'aménagement de la région de Paris ont successivement examiné le plan masse où figuraient les tours Zehrfuss. Aucun de ces conseils, comités ou commissions n'a élevé la moindre remarque. La Défense était l'avenir, vive la Défense !

Verticalité écrasante

Pourtant, tout ne va pas pour le mieux pour l'E.p.a.d. Le R.e.r. prend du retard. Pour Jean-Claude Delarue, président de la Fédération des usagers de transports de la région parisienne, le R.e.r. est un triple scandale. « Premier scandale, il a réussi à éviter les banlieues les plus pauvres et les plus mal desservies.

Deuxième scandale, les études économiques n'ont été entreprises que cinq ans après le premier coup de pioche. Elles ont prouvé qu'il était inutile de construire les deux branches actuellement en service : en électrifiant, à l'est la ligne Bastille et en aménageant à l'ouest les lignes partant de la gare Saint-Lazare, on aurait obtenu le même résultat à un coût bien moindre. Troisième scandale, le R.e.r. dont le coût final sera proche de 6 milliards, contre 1,2 milliard prévu, s'est taillé la part du lion dans les maigres crédits disponibles. En conséquence, les autres villes de banlieue ou de province n'ont pu obtenir les crédits nécessaires pour des opérations indispensables. »

Mais l'absence de transports en commun ne suffit pas à expliquer le désintérêt des grands groupes financiers à l'affaire. Sans doute n'est-elle pas encore assez « juteuse ». De plus des charges imprévisibles grèvent le budget de l'E.p.a.d. Albin Chalandon, ne voulant ni faillite, ni scandale, prend le taureau par les cornes. Pour ne pas perdre d'argent il faut vendre. Du bureau de préférence. On passera donc de 800 000 m2 à 1 500 000. L'implantation au sol étant faite, on épaissira les tours. Cela ne suffit pas : on augmentera le nombre d'étages. Les « petites tours », — moins de 100 mètres — ont vécu ; les grands groupes financiers veulent des ensembles qui par leur verticalité écrasante magnifient leur domination, en même temps qu'ils permettront de centraliser tous leurs services. Toutes auront entre 150 et 190 mètres. La distance — 7 kilomètres — abolie par une illusion d'optique, les habitués des Champs-Elysées voient le noyau central de la première « coller » à l'Arc de Triomphe. Le « scandale » va naître.

Ce qui ne doit pas faire plaisir aux responsables de l'E.p.a.d. Ceux-ci ont toujours voulu donner de leur réalisation une image de marque positive. Au début des années 60 l'accent fut mis sur la technique. Dépliant publicitaire rempli de chiffres, de statistiques. Tout un quartier réduit à l'état de catalogue : 100 000 personnes travailleront sur les 1 500 000 m2 de bureaux ; la gare du R.e.r. a 250 mètres de long, ce qui lui donne une capacité de 50 000 personnes/heure ; la centrale développe une puissance de 240 kth/h pour la chaleur, de 70 mégafrigories pour le froid ; etc. C'est l'époque de la technologie triomphante.

Or les chiffres ne suffisent pas pour rendre « attractif » un projet qui par sa démesure inquiète les Parisiens. En 1969, l'E.p.a.d. charge le Centre de recherches d'opinion publique (C.r.o.p.) de définir l'image que s'est fait le public de la Défense. Pour éventuellement la modifier. L'équipe du C.r.o.p. analyse, puis rêve : « Les urbanistes savent fort bien que le problème ne se situe plus à un niveau technique, mais culturel et proprement ludique (...) La ville doit être dessinée en forme de fête. »

"Ce sera dément"

Mais la « ville » que l'on a construit n'a rien d'une fête. Il suffit d'interroger un des 10 000 employés qui déjà y travaillent : « Je perds deux heures par jour en transport ». « Ici l'on ne connaît personne ». « C'est à devenir fou que de passer ses journées accroché au 30e ou au 40e étage ». « Pas de magasins, peu de cafés, aucune vie ». « Lorsque tout sera fini ce sera dément ». Ce sont ceux qui travaillent qui parlent ainsi. Ceux qui y vivent ne sont pas plus heureux. Ils sont 7 000, presque tous anciens habitants du quartier, anciens propriétaires d'un pavillon de banlieue ou locataires de petits immeubles.

« Déplacés » dans une ville artificielle, ils sont entourés de tours, de rocades d'autoroutes ; ils vivent sur des dalles



où jamais les arbres ne pourront pousser, n'ont pas de commerce à portée de main, si ce n'est le centre commercial du R.e.r., « mais tout y est si cher, monsieur ».

La vie quotidienne des habitants de la région a été bouleversée, pulvérisée. On a implanté des bureaux, mais fermé les usines. Or les habitants de la région travaillaient dans ces usines. A leur égard la technique de l'E.p.a.d. a été parfaite : après avoir expulsé ceux qui habitaient sur le territoire dépendant de sa juridiction, il les a relogés dans des immeubles à loyer « normal ». Les usines fermant — 16 entreprises ont disparu à Nanterre — ils ont été contraints à chercher du travail ailleurs. Enfin, par le biais des impôts locaux, il leur a fait payer les équipements qu'il ne prend pas en charge. C'est Raymond Barbet, député-maire de Nanterre, qui révélait au mois de juin le coût pour la population des « techniques » de financement gouvernemental. Pour la seule zone B 1 « les équipements collectifs nécessaires représenteraient, s'ils étaient entrepris aujourd'hui, une dépense de 78 250 000 F. Les subventions que la commune serait susceptible d'obtenir pourraient être évaluées à 23 250 000 F et l'Etat prélèverait, au titre de la T.v.a., 11 735 000 F. La part de financement des équipements collectifs de la zone B 1 restant à la charge de la commune s'élèverait donc, en valeur actuelle, à 55 millions de francs... C'est une somme qui excède largement les facultés contributives de Nanterre et que la ville n'est d'ailleurs pas en mesure de se procurer ».



Valéry Giscard d'Estaing.

Mais Chalandon, alors ministre de l'Equipement, ne déclarait-il pas à propos des droits du directeur général de l'E.p.a.d. : « Il a le droit de tout faire à la condition de rendre le projet de la Défense rentable » ? Il a été écouté. On a diminé le nombre de logements sociaux, on a laissé à la charge des communes les frais d'équipement, on a doublé la surface de bureaux, « densifié » le plan, augmenté les hauteurs. Le tout au vu et au su de tout un chacun, au mépris du plan masse initial.

En toute vertu

L'équipe d'urbanistes et d'architectes qui au départ avait tenté de poursuivre la « perspective historique » partant du Louvre pour se perdre en forêt de Saint-Germain était consciente de sa chance. Ici pas de voisinage, la butte Chantecoq n'étant pas un musée. Un environnement nul, seulement la « tradition » à respecter. Et les tours prévues ne dépassaient pas le 32e étage. Cela n'a pas duré. Pour rendre la Défense rentable on a cassé le projet initial. Et, en toute vertu, Giscard d'Estaing, Duhamel et quelques autres protestent. Contre quoi ? Les conditions de vie faites aux habitants ou aux employés de la Défense ? Contre le massacre de Paris, contre la tour Maine-Montparnasse, contre la voie express rive gauche, contre la rénovation du XXe ? Non, mais tout simplement parce que l'on défigure un de leurs symboles, celui de la bourgeoisie triomphante, l'Arc de Triomphe, les Champs-Elysées, haut lieu des manifestations de droite. Que l'ensemble construit tout au long des siècles atteigne la perfection plastique, nul ne le niera. Mais lorsque Giscard d'Estaing a proposé de faire démolir la tour Gan — coût : entre 300 et 600 millions — outre qu'il savait que le « réalisme » de Pompidou n'irait pas jusque-là, ce ne fut pas pour sauver une perspective — qu'il faut bien clore quelque part — mais pour protéger un symbole nationaliste : celui de la France des victoires militaires et de l'Empire. Et les Parisiens, pourtant mal informés, ont à propos des tours — de la Défense et d'ailleurs — un jugement qui confirme les raisons politiques et non pas esthétiques de Giscard d'Estaing. Un sondage de la Sofres montre en effet que si 73 % des Parisiens trouvent que l'architecture des tours est laide, que si 71 % trouvent qu'elles sont écrasantes et inhumaines, 20 % seulement trouvent très gênant que celles de la Défense soient dans la perspective de l'Etoile. C'est pour ces 20 % que Giscard a protesté.



Le scandale de la Défense n'est donc pas dans la « perspective défigurée ». Il faut le chercher dans la réalité du quartier ou dans les raisons qui ont « obligé » les responsables de l'E.p.a.d. à doubler la surface de bureaux. C'est-à-dire à faire du fric.

GUY PERRIMOND



Jean Rostand préside le Comité de lecture de la grande collection LIBERTE EGALITE FRATERNITE L'Humanité en Marche

groupant des historiens, écrivains, journalistes, universitaires, responsables syndicalistes, militants politiques de tous les horizons de la pensée et de l'action démocratiques et socialistes.
Quel a été le but exaltant de ces hommes, parfois confrontés entre eux, et soudain unis devant une aspiration commune ?
Présenter sous une forme unique à ce jour une vaste fresque de tous les mouvements révolutionnaires, populaires, démocratiques du monde entier.
La forme ? Chaque volume comprend une préface, une étude, un roman, d'auteurs prestigieux et de personnalités de premier plan.
L'ampleur ?

LES PERIODES HISTORIQUES QUI CHANGERENT LA FRANCE :
1789, 1793, les Trois Glorieuses, la Commune de Paris, le Front populaire.

LES GRANDES ETAPES DE L'HISTOIRE MONDIALE :
l'Amérique latine, l'URSS, la Chine, les Etats-Unis, l'Afrique, etc.

LES THEMES-FORCE QUI MOBILISERENT LE GENIE ET LE COURAGE DES HOMMES :
l'abolition de l'esclavage, la liberté de la presse, l'école démocratique, les conquêtes ouvrières, les résistances à l'oppression, la lutte contre le racisme.

LES PROBLEMES-CLEFS DE LA SOCIETE CONTEMPORAINE :
l'industrialisation, les paysans, la jeunesse, la femme.

Deux cents ans de lutte à travers le monde vers une société plus juste, plus fraternelle, plus pacifique vous permettront de mieux comprendre le présent, d'imaginer l'avenir.
"L'Humanité en Marche - Liberté Egalité Fraternité" vous offre la vision la plus large, la plus objective - puisqu'il s'agit d'une œuvre collective - la plus accessible, la plus vivante de l'histoire du monde démocratique.

Pour tous renseignements s'adresser aux Editions Martinsart, 58 rue des Capucins 41-Romorantin

EPRODIT

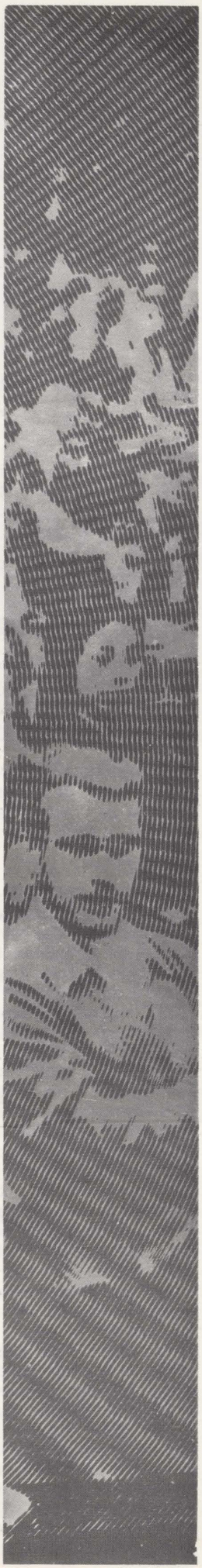

Courrier

Il n'y a pas de quoi rire

Francine Lefebvre, ancien député M.r.p., aujourd'hui membre du Parti socialiste et qui n'a pas aimé le dessin illustrant dans notre numéro du 15 septembre l'article intitulé « La Charrette de Lyon », nous écrit à propos de cette affaire : « Je connais bien le problème complexe de la prostitution, étant présidente de l'Union contre le trafic des êtres humains. Croyez-moi, il n'y a pas de quoi rire. Reportez-vous au « Monde » des 3 et 4 septembre 1972, page 5, vous y trouverez l'opinion d'une assistante sociale particulièrement qualifiée pour parler de ces questions.

Quant à moi, je crois que c'est le pire scandale à l'heure actuelle. Il ne s'agit pas seulement de trafic d'influence, mais de trafic de chair humaine au profit des tenanciers et souteneurs de tout acabit. Du reste, aucun journaliste n'a osé poser la question au président de la République lors de sa conférence de presse. »

L'harmonie des contrastes

« Merci et bravo à « l'Unité ». J'ai enfin trouvé un organe d'expression répondant à mes aspirations. Si comme l'a dit Camus : « L'unité est l'harmonie des contrastes », je suis content de constater que vous vous assimiliez à cette optique.

Adolescent et lycéen, je me cherche en opposant mes réflexions à celles qui m'entourent. « L'Unité » donne la solution que j'espérais aux problèmes d'actualité. » (Loïc Cadiet, 49-Beaufort-en-Vallée).

« J'ai lu dans les journaux d'information que le plan social adopté par le gouvernement se chiffre par une dépense de 2,5 milliards par an.

L'effort consenti est important, mais je pense que les autorités responsables cherchent maintenant (avec difficultés) à dégager les ressources correspondantes sur les recettes du Budget de l'Etat. Nous les connaissons, ces recettes, et nous savons combien les contribuables y participent pour une très large part.

Il y a pourtant, à mon sens, une excellente solution à ce problème, celle de faire payer les fraudeurs, les escrocs, et surtout les fournisseurs de drogue, les mêmes (et pas tous) qui, condamnés à des peines ridicules (quelques mois de prison ferme et amendes dérisoires, après une longue période de procédure), continuent à nous narguer tous, en préparant au cours de leur courte incarcération de meilleurs coups pour l'avenir. Sans doute se sentent-ils protégés. Par qui ? Et pourquoi ? La Justice se montrera-t-elle un jour impitoyable à leur égard ? » (R.M., Tarbes).

BULLETIN D'ABONNEMENT A L'UNITE

41, Boulevard MAGENTA - Paris 10e

Je soussigné (1).....

Profession .....

Demeurant .....

.....

*désire souscrire un abonnement**

normal de 6 mois à 50 F ☐
normal d'un an à 90 F ☐
de soutien à 100 F ☐
de soutien à 150 F ☐
de soutien à 200 F ☐

**Cochez la case correspondante*

*Je vous adresse le montant correspondant**

par chèque bancaire ☐
par chèque postal ☐
ou virement au C.C.P. ☐
Roland Florian Paris 14920-38

Date et Signature

(1) PRIERE D'INDIQUER NOM ET ADRESSE EN LETTRES CAPITALES

Pour les abonnements Etranger, le prix sera indiqué sur demande.

REPONSES DU QUIZ

1. Courrier des lecteurs de « la Nation » du 21 septembre.
2. Pierre Messmer en 1971.
3. Le président Marcos.
4. Allez savoir...
5. « Le Condé » (ça ne s'invente pas).
(Erratum : dans notre précédent quiz, lire Peretti, et non Peyrefitte).

CHARBONNAGES DE FRANCE
ECHANGE DES BONS 5 % 1963
ET 6,25 % 1967
CONTRE DES BONS 8 % 1972

Les Charbonnages de France offrent actuellement et pendant une durée limitée, aux porteurs de leurs bons 5 % 1963 et 6,25 % 1967 la possibilité d'échanger ces titres contre des bons 8 % 1972 émis jouissance du 25 septembre 1972 remboursables au pair le 25 septembre 1984.

Ces échanges réalisables au seul gré du porteur se font sur la base de :

— quatre bons 1963 de 300 F nominal coupon n° 10 et suivants attachés contre trois bons 8 % 1972 de 400 F nominal,

— un bon 1967 de 400 F nominal coupon N° 6 et suivants attachés contre un bon 8 % 1972 de 400 F nominal.

A l'avantage que constitue l'intérêt de 8 % produit par les nouveaux bons émis s'ajoute le bénéfice d'une soulte en espèces versée par les Charbonnages de France, égale à 80 F pour chaque groupe de quatre bons 1963 présentés à l'échange et à 15 F pour chaque bon 1967 échangé.

Les porteurs d'un rompu de un, deux ou trois bons 1963 pourront l'échanger contre trois bons 8 % 1972 de 400 F nominal et l'encaissement d'une soulte de 80 F, en complétant leur souscription par un versement en espèces égal à 320 F par bon 1963 nécessaire pour parfaire l'échange.

En ce qui concerne les coupures de 150 F nominal de l'emprunt Charbonnages de France 5 % 1963, l'échange se fait sur la base de huit coupures de 150 F nominal contre trois bons 8 % 1972 de 400 F nominal et l'encaissement d'une soulte de 80 F. En cas de rompu, le versement en espèces dû par le souscripteur est égal à 160 F par coupure nécessaire pour parfaire l'échange.

Les bons 8 % 1972 sont garantis par l'Etat.

Les demandes d'échange peuvent être présentées aux guichets des caisses énumérées ci-après :

Comptables directs du Trésor et caisses d'épargne ;

Comptable des postes et télécommunication ;

CAISSE NATIONALE DE L'ENERGIE ;

BANQUE DE FRANCE ;

Banques et tous intermédiaires agréés par la BANQUE DE FRANCE

Ma part de vérité

Un système de valeurs

Samedi 23 septembre

L'amalgame ne se réduit pas, selon Littré, au seul alliage du mercure et d'un autre métal. Il est aussi un « mélange de personnes ou de choses, de nature, d'espèce différente ». Cette définition s'applique exactement à la conférence de presse de Georges Pompidou. Le chef de l'Etat a pratiqué l'amalgame quand il a confondu le cas de ses amis politiques, auteurs de lettres de recommandation personnelles en faveur de sociétés privées, et soupçonnés d'avoir reçu des pots de vin, avec celui de Robert Buron et de la ville de Laval, qui ont exigé d'un grand magasin, désireux de s'implanter dans une zone aménagée par la collectivité le paiement d'une lourde taxe d'équipement. Il a pratiqué l'amalgame quand il a laissé croire que la masse du courrier parlementaire et la modestie de leurs moyens empêche les députés de trier leurs interventions et d'en vérifier le bien-fondé, alors que le critère moral et les règles administratives tracent sans erreur possible la frontière qui sépare ce qui est licite de ce qui ne l'est pas.

A cet égard, si l'idée que se font MM. Michel Habib-Deloncle et Claude Labbé de la fonction parlementaire importe peu, celle qu'en a M. Pompidou et qu'il vient de communiquer aux Français, franchement, me stupéfie. Ainsi, selon le président de la République, un député, fort d'intentions honnêtes, pourrait intervenir auprès de l'administration pour qu'un marché de fournitures soit accordé à telle entreprise plutôt qu'à telle autre. Eh bien, non ! Quelle que soit la considération qui l'inspire, cette démarche est toujours intolérable. Si j'écris au ministre compétent afin que ses services prévoient l'élargissement à quatre voies de la route nationale 7 qui dessert mon département, je fais ce que je dois. Mais si je demande que les travaux soient effectués par l'une des sociétés qui concourent à l'adjudication, je sors de mon rôle, je pèse sur une décision dont m'échappent les données techniques et financières, j'entre dans le domaine incertain où l'on rencontre plus souvent la concussion que l'intégrité. Toute recommandation de ce genre est suspecte et ne peut pas être excusée. Il semble que M. Pompidou, qui passa au Conseil d'Etat, ignore à quoi sert cette assemblée, de même que, passé par le Palais-Bourbon, il semble ne pas savoir à quoi sert un député.

Le chef de l'Etat, enfin, a pratiqué l'amalgame en se posant en défenseur de la Constitution de 1958, qu'il ne respecte pas, ce pourquoi je l'ai mis en cause, tout en m'accusant de souhaiter le retour aux institutions de la IVe République, ce que démentent tous mes propos, tous mes écrits, le programme socialiste et le programme commun. Je répète ici,

PAR FRANÇOIS MITTERRAND

à son intention, que la gauche lui demande simplement d'obéir à la Constitution dont il est le gardien, au lieu de perpétuer un régime aussi éloigné du système parlementaire que du système présidentiel et qu'aucune réthorique, fût-elle habile à « mélanger les personnes et les choses de nature différente », ne m'empêchera d'appeler le pouvoir personnel.

Mardi 26 septembre

Je reçois beaucoup de lettres où mes correspondants s'inquiètent de l'interdit que semble opposer le programme commun de la gauche à l'accès des prêtres catholiques dans l'enseignement public et me demandent ce que j'en pense. Les réponses successives de Georges Marchais, saisi de la même question, ne paraissent pas les avoir satisfaits, même si elles ont marqué de l'une à l'autre un certain infléchissement. Elles ne m'ont moi-même qu'à moitié convaincu. Voici donc mes explications.

Il n'y a pas de problème, aussi compliqué soit-il, qui ne se ramène à quelques données simples. En la matière, j'en connais trois : 1) Le principe de la laïcité figure parmi nos lois fondamentales ; 2) Le principe de l'égale admission de tous aux emplois publics, aussi (article 6 de la Déclaration des Droits de l'Homme et préambule de la Constitution de 1946 repris par la Constitution de 1958 : nul ne peut être lésé dans son travail ou son emploi en raison de ses opinions, de ses origines et de ses croyances) ; 3) Depuis la loi de 1886 et la jurisprudence du Conseil d'Etat fixée en 1912 par l'arrêt Bouteyre, les prêtres sont exclus de l'enseignement public, primaire et secondaire.

Comme le ministre de l'Instruction publique lui avait refusé l'autorisation de prendre part aux épreuves du concours d'agrégation destiné à pourvoir au recrutement des lycées et avait motivé ce refus par le fait que « l'état ecclésiastique auquel il s'était consacré s'opposait à ce qu'il fût admis dans le personnel de l'enseignement public dont le caractère est la laïcité », l'abbé Bouteyre, estimant que cette décision frappait d'une véritable incapacité les ministres du culte, en avait demandé l'annulation pour excès de pouvoir. Le commissaire du gouvernement, devant le Conseil d'Etat après avoir établi que « reconnaître au ministre le droit d'exclure un candidat qui pratique telle ou telle religion — ou qui est supposé avoir telle ou telle opinion philosophique ou politique — serait une atteinte inadmissible à la liberté des citoyens », avait conclu que celui-ci n'en était pas moins qualifié pour décider qu'en embrassant l'état ecclésiastique, l'abbé Bouteyre avait manifesté, par un acte extérieur à la Fonction publique, qu'il ne serait pas apte à faire preuve dans son enseignement de l'impartialité et de la neutralité requises. Subtile distinction entre les opinions et leur manifestation ! L'abbé Bouteyre fut débouté.

Depuis cette époque, ni la IIIe, ni la IVe, ni la Ve République ne sont revenues sur cette jurisprudence. La programme commun s'est contenté de lui rester fidèle.

Mais il est vrai que l'intégration dans l'Education nationale des établissements privés percevant des fonds publics créera du fait de l'Etat une situation nouvelle pour le personnel, ecclésiastique ou non, de ces établissements, que la nationalisation de l'enseignement supposera d'autres règles que celles qui prévalent dans le cadre du pluralisme. D'autres règles, mais pas d'autres principes. Ce qui veut dire que la gauche doit méditer et préparer les textes qui élimineront les dernières traces d'une discrimination qui n'est plus de saison. Ce qui veut dire, aussi, que l'Eglise catholique doit elle-même comprendre qu'en faisant sa loi suprême du respect des consciences, l'école laïque a porté à son plus haut niveau un système de valeurs auquel nous ne sommes pas près de renoncer.

Imprimerie « d'HEBDO T.C. » - 76 Yvetot.